

ACCOMPLISSEMENT DE LA OMRA

Ouverture à partir de la semaine prochaine des inscriptions

P. 24

PARLEMENT

Installation du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Mali"

P. 24

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

L'Algérie exprime sa volonté d'abriter le siège de l'Agence Africaine du médicament

P. 24

RAMADHAN

Organisation de plus de 900 marchés de proximité pour les produits nationaux

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations compte organiser des marchés de proximité pour les produits nationaux au nombre de 909 répartis sur 602 communes en prévision du mois de Ramadhan, a annoncé, mardi à Alger, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités commerciales au ministère, Sami Koli. P. 4



PARLEMENT

Boughali appelle à mettre en valeur le rôle du wakf au service du développement

P. 3

BACCALAURÉAT ARTISTIQUE

Les ministres de l'Education et de la Culture signent un accord-cadre pour la concrétisation du projet

P. 4

SANTÉ

La numérisation du secteur, une nécessité impérieuse

P. 10

SANTÉ

ACOUPHÈNES

Comment soulager la gêne ?

Pp 12-13

F   T B A L L

APRÈS LA RÉVISION À LA BAISSÉ DE LEUR PRIX

Engouement pour les billets de déplacement à Douala

P. 21



BECHAR

«Ibtikar», un outil de développement de la recherche scientifique

P. 17

MÉTÉO - BMS

Pluies sur plusieurs wilayas de l'ouest du pays

P. 2

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE M. Benabderrahmane reçoit le Directeur régional de la BM pour le Maghreb et Malte



Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, lundi au Palais du Gouvernement, le Directeur régional de la Banque mondiale (BM) en charge des opérations pour le Maghreb et Malte, Jesco Hentschel, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a été «l'occasion de procéder à un échange de vues sur les réformes en Algérie et les résultats positifs obtenus pour la diversification de l'économie nationale, ainsi que les perspectives de la coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment en matière d'échange d'expériences et d'assistance technique dans les secteurs prioritaires dans le programme d'action du Gouvernement, afin de mettre en œuvre le programme du président de la République», selon le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, ajoute la même source.

TRANSPORT FERROVIAIRE Perturbations dans la circulation des trains suite aux fortes rafales de vents



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, mardi dans un communiqué, des perturbations dans la circulation des trains de la banlieue ouest d'Alger et des trains grandes lignes et régionaux vers l'Ouest suite aux fortes rafales de vents.

«Suite aux fortes rafales de vents qui ont touché la région centre durant la nuit et ont causé la chute de plusieurs arbres qui ont endommagé les installations électriques de la voie (la caténaire), les services techniques de la SNTF ont enregistré, la matinée de ce 15 mars 2022, une coupure de courant entre les gares de Blida et de Beni Mered», a précisé la société dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Suite à cet incident, les trains en partance d'Alger vers Blida seront limités à la gare de Gué de Constantine et ceux en partance d'El Affroune sont actuellement à l'arrêt, a ajouté la même source.

Les trains grandes lignes et régionaux vers l'Ouest sont également à l'arrêt, a précisé la SNTF qui assure qu'elle met en œuvre tous les moyens pour rétablir la situation normale dans les plus brefs délais.

ENERGIE ET MINES Installation des nouveaux Inspecteur général et Directeur de la protection du patrimoine énergétique et minier



Les nouveaux Inspecteur général et Directeur de la protection du patrimoine énergétique et minier au ministère de l'Energie et des Mines ont été installés lundi, indique un communiqué du ministère.

«Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a supervisé, lundi 14 mars 2022, la cérémonie d'installation de MM. Boudali Mohamed et Khelifa Mourad, respectivement en leur qualité d'Inspecteur général et de Directeur de la protection du patrimoine énergétique et minier au ministère de l'Energie et des Mines, en présence des cadres du ministère», note le communiqué. S'exprimant à cette occasion, le ministre a mis en avant «la confiance placée en les nouveaux responsables pour assumer des responsabilités importantes dans le secteur de l'énergie et des mines à l'image de l'Inspection générale et de la Direction de la protection du patrimoine énergétique et minier, au regard de leur rôle majeur dans le développement et l'augmentation de l'efficacité de la performance du secteur notamment dans son volet lié à garantir un service public de qualité à la hauteur des attentes des citoyens et des opérateurs économiques». Il a indiqué que «la nomination de cadres du ministère dans des postes de responsabilité s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la promotion des enfants du secteur», ajoute la même source.

Le ministre de l'Energie et des Mines a réaffirmé «le soutien à l'ensemble des cadres du secteur aux nouveaux responsables et leur accompagnement dans l'accomplissement de leur nouvelle mission», conclut la même source.

FOOTBALL - MONDIAL 2022 (BARRAGES)

Conférence de presse de Belmadi dimanche à Alger



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, animera dimanche 20 mars une conférence de presse au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (11h00), en prévision des deux matchs barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022 au Qatar, prévus les 25 et 29 mars face au Cameroun, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mardi sur son site officiel.

Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 de Qatar est prévu, vendredi 25 mars au stade Japoma de Douala (18h00, heure algérienne), alors que la manche retour se déroulera mardi 29 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

AIR ALGÉRIE Perturbations dans le programme des vols vers les régions sud et Ouest du pays



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé mardi des perturbations sur les vols en provenance et à destination des aéroports du Sud et dans les régions Ouest du pays, en raison des conditions météorologiques défavorables.

«En raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables sur les aéroports du Sud et dans les régions ouest du pays (des vents forts, accompagnés de sable réduisant fortement la visibilité) Air Algérie annonce des perturbations dans son programme de et vers ces régions», a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Air Algérie a précisé que cette alerte «demeure en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques».

CNESE M. Bouchenak Khelladi reçoit la présidente du bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed a reçu, lundi à Alger, la présidente du bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Zuzana Schwidrowski avec laquelle il a évoqué les perspectives de coopération entre les deux institutions, a indiqué le CNESE dans un communiqué.

«Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'évoquer les perspectives de coopération et d'explorer les modalités de construire des passerelles partenariales notamment dans les domaines relevant du mandat du CNESE», selon le communiqué.

Plus spécifiquement, les deux responsables ont abordé l'appui technique que la CEA pourrait assurer au CNESE quant à l'élaboration d'un certain nombre d'études sur des thématiques à forte valeur ajoutée. La CEA est l'une des cinq commissions régionales du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).

Son bureau en Afrique du Nord a pour mission de soutenir le développement des sept pays de cette sous-région (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Soudan) en les aidant à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes à même de contribuer à leur transformation économique et sociale, rappelle la même source.

MÉTÉO - PRÉVISIONS Pluies sur plusieurs wilayas de l'ouest du pays (BMS)

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chute de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'ouest du pays à partir de mardi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par cette perturbation atmosphérique, ponctuée de rafales de vent sous orages, sont Tlemcen, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Saida, Naâma et El Bayadh, précise le bulletin, placé au niveau de vigilance Orange.

Les quantités de pluies attendues sont estimées entre 20 et 40 mm durant la validité du BMS s'étalant de mardi à 21h00 à mercredi à 12h00.

PARLEMENT

Boughali appelle à mettre en valeur le rôle du wakf au service du développement

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé mardi à Alger à la nécessaire conjugaison des efforts pour la mise en valeur du rôle du wakf au service du développement.

Lors d'une Journée parlementaire, organisée par la commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des affaires religieuses, au siège de l'APN, sur "le wakf et son rôle dans le développement durable : une vision civilisationnelle et culturelle", M. Boughali a précisé que "le moment est venu conjuguier les efforts en accord avec la nouvelle vision pour mettre les capacités et potentialités disponibles au service du développement dans tous les domaines, conformément à l'engagement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

A l'ouverture de la rencontre, à laquelle ont pris part le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le président de l'APN a soutenu que "le wakf peut être un vecteur de mobilisation majeure et un volet important de l'investissement si nous arrivons, en tant qu'institutions et organismes, à mettre en valeur son rôle au service du développement que nous aspirons tous de nos vœux".

M. Boughali a mis l'accent sur "la place importante du wakf dans notre religion", estimant qu'"il est une des manifestations les plus saillantes de la bienfaisance de par son impact positif sur l'individu et la société".

"Le wakf en Islam a pour vocation de protéger la société, d'assurer la cohésion entre ses membres à travers les valeurs d'entraide et de solidarité qu'il véhicule, mais aussi de préserver la dignité des nécessiteux", a-t-il affirmé.

A ce titre, le président de l'APN a précisé que "les aspects de bienfaisance sont nombreux".

Cette bienfaisance profite aux nécessiteux, démunis et pauvres, ainsi qu'aux étudiants, veuves, et orphelins.



Lors de la conférence, M. Boughali a également souligné que "l'islam a donné une place majeure aux Wakfs en les considérant comme une priorité commune aux musulmans".

De son côté, le président de la Commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses, Abdelkarim Ayed a indiqué dans son intervention que le choix du thème comme axe de la Journée parlementaire s'inscrivait dans "le cadre des efforts de l'Etat visant à parrainer ce grand culte financier et cette fonction économique efficace".

L'intérêt accordé à cet aspect s'est traduit dans la publication du décret exécutif N179-21 du 03 mai 2021, en vertu duquel l'Office national des Wakfs et de la Zakat a été créé en tant qu'organe en charge de la gestion, du développement et de l'investissement dans les fonds issus des Wakfs et de la Zakat".

L'intervenant a ajouté que "le Wakf, dans son sens général, est l'une des raisons du développement

socioéconomique durable de notre nation, à travers la relance de ses mécanismes, l'investissement de ses types et la réalisation de ses objectifs".

Les Wakfs ont auparavant joué ce rôle de développement au fil des temps et dans les différentes sociétés, lorsque des cadres appropriés avaient été créés et adaptés aux concepts corrects du message du Wakf, d'autant que son rôle n'était pas limité aux questions de culte, mais élargi pour inclure tous les aspects du développement communautaire".

Dans ce contexte, M. Ayed a souligné que "l'activation du rôle du wakf pour contribuer au développement va au-delà des efforts individuels pour devenir un travail collectif où se conjuguent les expertises et la jurisprudence est activée pour répondre aux besoins actuels".

Cette rencontre vise à atteindre l'efficacité législative à travers l'élaboration d'une vision civilisationnelle du système du wakf, la concrétisation du service social, du développement global et du développement durable et la réalisation de l'entrepreneuriat populaire caritatif suivant des objectifs, et ce à travers la réalisation des objectifs humanitaires et socio-économiques du wakf, la mise en exergue du rôle de l'Algérie, ancienne et nouvelle, la création du wakf social, le renforcement de toutes les initiatives liées à la promotion des biens wakf et le règlement des problèmes juridiques soulevés au niveau national.

Lors de cette journée parlementaire, des interventions ont été présentées par des enseignants universitaires et des experts notamment sur "le rôle des wakfs dans le développement national", "la réalité des wakfs en Algérie", "la problématique des wakfs dans les zaouïas", "le wakf, vision juridique et législative".

CONSEIL DE LA NATION

Les projets de loi sur le CNRST et l'AASST devant la Commission spécialisée

La Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses au Conseil de la Nation a écouté, mardi, un exposé sur les deux projets de loi relatifs au Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) et à l'Académie algérienne des sciences et technologies (AASST). La commission a tenu une réunion présidée par M. Mohamed Tliba, président de la commission, au cours de laquelle elle a écouté deux exposés présentés par le représentant du Gouvernement, à savoir le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, sur deux projets de loi, le premier fixant les missions, la composition et l'organisation du CNRST, tandis que le deuxième porte sur l'organisation, le fonctionnement et les missions AASST, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. A l'entame de la réunion, M. Benziane a expliqué que les deux textes avaient pour objectifs d'"adapter le système juri-

dique régissant le fonctionnement du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique aux dispositions de la Constitution de novembre 2020".

Selon le représentant du Gouvernement, la Constitution du 1er novembre 2020 a prévu l'institution du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies et des technologies en tant qu'organe consultatif, à l'instar de l'AASST, du Haut Conseil Islamique (HCI), du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et autres. L'institution de ce conseil "confirme la place qu'accorde les hautes autorités à cet organe en tant qu'outil visant à promouvoir la recherche nationale en matière d'innovation technologique et scientifique, à proposer les dispositions pour le développement des compétences nationales en matière de recherche et de développement et évaluer l'efficacité des dispositifs nationaux spécialisés dans la valorisation et le renforcement des résultats de la recherche au service de l'économie nationale dans le

cadre du développement durable", a-t-il poursuivi.

Le projet de loi vise à amender 13 articles de la loi 20-01 du 30 mars 2020, notamment "le placement du CNRST auprès du Président de la République au lieu du Premier ministre, outre le renforcement de l'organisation du conseil afin de lui fournir les moyens nécessaires pour sa gestion".

Evoquant l'AASST, le ministre a fait savoir que cette académie "se veut un partenaire pour les institutions de l'Etat et les instances publiques et privées, en sa qualité d'instance référentielle à laquelle on se réfère pour consultation", de même qu'elle compte "les meilleures compétences".

Le ministre a indiqué que ce projet de loi vient "renforcer le travail de cette instance scientifique et technologique, rappelant que les membres fondateurs de cette instance au nombre de 46, ont été sélectionnés sur la base des normes d'excellence, en termes de recherches, de publications et d'autres contributions dans les domaines de leurs compétences", ainsi qu'au regard

"de leur grade universitaire au rang de professeur dans les universités, les écoles, les grands instituts, les centres et les laboratoires de recherche nationaux et étrangers, parmi lesquels des personnalités algériennes représentant l'élite scientifique à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui ont prouvé leur mérite".

Dans leurs interventions, les membres de la Commission ont salué "les efforts de l'Etat visant la promotion de la recherche scientifique en tant que levier du développement socio-économique escompté dans le cadre de l'effort de l'Algérie nouvelle, initié par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Les mêmes membres ont également formulé une série de questions et d'observations sur les dispositions des deux projets de loi. Pour sa part, le représentant du Gouvernement a répondu aux préoccupations des membres de la Commission, affirmant la "volonté de l'Etat de promouvoir la recherche dans tous les domaines en fonction des développements de l'heure", conclut le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre de la Justice présente trois projets de loi devant la commission des affaires juridiques

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a présenté, lundi devant la Commission des affaires juridiques et administratives du Conseil de la nation, trois projets de loi relatifs aux compétences du Conseil d'Etat et l'organisation et l'assistance judiciaires, indique un communiqué de la haute chambre du Parlement.

Intervenant lors de cette réunion présidée par M. Hakim Tamraoui, président de la commission, en présence du ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre de la Justice a souligné «l'adaptation du projet de loi organique amendant et complétant la loi organique n°98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, aux dispositions de la nouvelle Constitution qui consacre la création des tribunaux administratifs d'appel chargés de trancher les appels introduits des jugements et décisions rendus par les tribunaux administratifs».

«Le Conseil d'Etat s'érige, désormais, en juridiction chargée de statuer sur les pourvois en cassation introduits contre les décisions et jugements définitifs rendus par les juridictions administratives», a précisé M. Tabi.

«Cependant, le Conseil d'Etat peut statuer sur certains appels dont la nature des contentieux administratifs est différente de celles relevant des compétences de la justice ordinaire», a précisé le ministre ajoutant que «le Conseil d'Etat est habilité à trancher d'autres affaires, conformément aux prérogatives que lui confèrent des textes de loi spécifiques». Le Conseil d'Etat «élabore un rapport annuel sur son activité et l'activité des juridictions administratives, qui sera remis au président de la République» et devant renfermer aussi «les problématiques posées avec la proposition de solutions adéquates», stipule le projet de loi.

Ce rapport «informe le président de la République, notamment, de la procédure de traitement par l'Administration des actions introduites à son encontre ou par elle-même, et du suivi par cette dernière des contentieux administratifs et des difficultés qui se posent, ainsi que des moyens d'éviter les dysfonctionnements potentiels du service public».

Il renferme «des solutions adéquates à chaque obstacle pouvant entraver la gestion des structures publiques».

Il s'agit également de tenir compte des «exigences de l'équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels».

Pour renforcer la performance du Conseil d'Etat dans le domaine consultatif et en matière d'élaboration des rapports annuels, M. Tabi a souligné que le projet prévoit «la possibilité de désigner des magistrats rattachés au cabinet du président du Conseil d'Etat, chargés de, préparer les études et analyses nécessaires pour l'élaboration du rapport annuel et définir les meilleurs procédés de traitement et de règlement des contentieux».

Quant au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-57 relative à l'assistance judiciaire, le ministre a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la nouvelle Constitution qui a renforcé «les juridictions administratives par les tribunaux administratifs d'appel».

Cette loi prévoit «l'élargissement de l'accès à l'assistance judiciaire aux justiciables au niveau des nouveaux tribunaux à l'instar des autres juridictions», a-t-il dit.

Elle propose également «la création d'un bureau d'assistance judiciaire composé d'un commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'appel, d'un président et d'un conseiller désignés par le président du tribunal administratif d'appel et d'un représentant de l'ordre des avocats, de la chambre régionale des huissiers de justice, de l'APC du lieu de résidence, du trésor public et de l'administration des impôts».

Ce projet de loi constitue «une garantie supplémentaire pour renforcer le principe d'égalité dans le recours à la justice et assurer le droit de défense garanti par la Constitution et plusieurs conventions internationales ratifiées par l'Algérie relatives à la protection des droits de l'homme», a ajouté le ministre.

Présentant le projet de loi organique 05-11 du 17 juillet 2005 relative à l'organisation judiciaire, le ministre a précisé que l'Algérie a «adopté le principe du double degré de juridiction depuis la constitution de 1996 qui a institué les juridictions administratives aussi bien que les juridictions ordinaires».

La loi organique 11-05 du 17 juillet 2005 portant organisation judiciaire a consacré cette dualité, mais s'est contentée de régir les juridictions ordinaires seulement, les juridictions administratives étant régies par une loi organique pour le Conseil d'Etat et une loi ordinaire pour ce qui est des tribunaux administratifs, d'où l'incohérence constatée dans les dispositions de la loi organique portant organisation judiciaire».

Le projet de loi propose, selon la même source, «une révision globale de la loi relative à l'organisation judiciaire de manière à introduire les dispositions en rapport avec les juridictions ordinaires et les juridictions administratives de première instance et d'appel, tout en excluant de son champ d'application le Conseil d'Etat et la Cour suprême qui sont régis par une loi organique spécifique consacrée par la Constitution».

Le même projet de loi propose «l'adaptation de la loi organique relative à l'organisation judiciaire aux dispositions de l'article 179 de la Constitution».

Ce projet de loi comprend 40 articles prévoyant les dispositions communes entre les deux systèmes à savoir les dispositions relatives au système judiciaire ordinaire et les dispositions relatives au système judiciaire administratif.

À l'issue de la présentation du ministre, les membres de la Commission juridique du Conseil de la Nation ont salué «l'importance de ces textes ainsi que leur rôle dans le renforcement de l'arsenal juridique et la consécration de l'Etat de Droit dans le cadre de l'Algérie nouvelle dont les bases ont été jetées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

La Commission des affaires juridiques du Conseil de la nation s'attèle à l'élaboration de ses rapports préliminaires sur ces textes en vue de les présenter lors d'une séance plénière qui sera tenue ultérieurement par le Conseil pour les examiner avant leur débat et adoption, conclut le communiqué.

FORMATION - NONVOYANTS

Lancement d'un programme de formation au profit des non-voyants dans le domaine de la communication

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a annoncé, mardi à Alger, le lancement d'un nouveau programme de formation au profit des non-voyants ayant un niveau de 3^e année secondaire afin d'obtenir un diplôme de technicien supérieur en communication.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Al-Fath" à Birkhadem, M. Merabi a fait savoir que la spécialité "assistant à la communication" vient couronner le processus de formation du stagiaire en obtenant un diplôme de "technicien supérieur", soulignant que cette spécialité permet aux stagiaires non-voyants de "développer leurs techniques de communication au moment où elles se limitaient à l'utilisation du téléphone, permettant, ainsi, au stagiaire de s'acquitter de ses missions en communication via l'outil informatique".

Cette spécialité ouvrira aux stagiaires non-voyants de "nouvelles perspectives et leur permettra d'occuper des fonctions qu'ils ne pouvaient exercer auparavant", ce qui devra contribuer à réduire le taux de chômage auprès de cette catégorie importante dans la société", a poursuivi le ministre.

Pour sa part, le responsable du projet et professeur spécialiste à l'Institut national de la formation et de l'enseignement supérieures à El Biar chargée de l'ingénierie pédagogique, Fadila Chibani, a déclaré à l'APS que cette étude permettra d'"introduire des outils pédagogiques et des nouvelles méthodologies en phase avec la nature du handicap à même de permettre aux déficients visuels d'accéder à des nouvelles professions".

Cette spécialité est "très demandée par les centres d'appels, notamment les sociétés de télécommunications et constitue une opportunité pour recruter les déficients visuels", a-t-elle poursuivi.

Le ministre a supervisé ce mardi le lancement de cette spécialité alors qu'auparavant les spécialités offertes aux déficients visuels se limitaient aux métiers standardiste et informaticiens (Braille) qui ne sont plus disponibles dans le marché du travail.

Par ailleurs, il a été procédé à la signature de deux conventions, en marge de cette cérémonie, entre l'Association nationale de promotion et d'insertion sociale et l'Académie nationale de la sécurité routière.

D'après le premier responsable du secteur, "Les deux conventions ont pour objectif de renforcer les partenariats dans les différents domaines notamment l'accompagnement de ces catégories en termes d'insertion sociale".

Une exposition a eu lieu, à cette occasion, présentant des produits faits par des personnes handicapées dans plusieurs domaines dont la poterie, la dinanderie, la broderie, la maroquinerie, la pâtisserie et le jardinage. "Ces produits d'artisanat seront un vecteur au secteur du tourisme dont le Gouvernement accorde une priorité pour diversifier l'économie nationale", a mis en avant le ministre.

M. Merabi a fait état d'un total de 1625 personnes aux besoins spécifiques inscrits dans la formation professionnelle au titre de l'année 2021 dont 579 femmes.

Et d'ajouter que 481 stagiaires dont 134 femmes étaient inscrits au niveau des cinq (05) centres de formation professionnelle dédiés aux personnes handicapées, a appelé le ministre.

ALGÉRIE - PALESTINE

Renforcer la coopération policière en termes de formation et d'instruction

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, a reçu, mardi à Alger, son homologue palestinien, le Général-major Youssef Ali Youssef Al-Helou, avec lequel il a convenu de l'impératif de renforcer les relations de coopération policière entre les deux pays en termes de formation et d'instruction, a indiqué un communiqué de la DGSN.

"Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale policière entre l'Algérie et la Palestine, le DGSN, Farid Bencheikh a reçu, mardi 15 mars 2022 au siège de la DGSN, son homologue palestinien, le Général-major, Youssef Ali Youssef Al-Helou, qui était accompagné d'une délégation de haut niveau", a précisé le communiqué. Lors de cette rencontre,

les deux responsables ont insisté sur "la coordination des efforts en vue du renforcement et du développement des relations de coopération policière entre les deux pays dans les domaines de la formation et de l'instruction, notamment dans les domaines des polices scientifique et technique".

Au terme de cette rencontre, le DGSN a présenté ses félicitations à son homologue palestinien à l'occasion de l'adhésion de la police palestinienne à l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), affirmant à cette occasion "la pleine disposition de la DGSN à apporter son soutien constant à la police palestinienne dans plusieurs domaines", a conclu le communiqué.

RAMADHAN - COMMERCE

Organisation de plus de 900 marchés de proximité pour les produits nationaux

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations compte organiser des marchés de proximité pour les produits nationaux au nombre de 909 répartis sur 602 communes en prévision du mois de Ramadhan, a annoncé, mardi à Alger, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités commerciales au ministère, Sami Koli.

S'exprimant à la presse en marge de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur organisée par l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), M.

Koli a précisé que "les services du ministère du Commerce mènent des opérations de promotion des produits nationaux à travers l'organisation de 909 marchés de proximité répartis sur 602 communes en prévision du mois de Ramadhan afin de casser la spéculation, protéger le pouvoir d'achat du citoyen et réguler les prix".

Des équipes d'inspection travaillent en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et les services de sécurité pour encadrer ces marchés qui font la promotion du produit algérien avec la participation des représentants des opérateurs économiques ainsi que des associations des commerçants.

Soulignant que l'organisation de ces marchés de proximité se poursuit toujours avec la participation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le même responsable a appelé les nouveaux élus des APC à contribuer à cette démarche pour rapprocher le consommateur du produit national à la faveur des ventes promotionnelles et au rabais.

Evoquant la célébration de la Journée Mondiale des droits des consommateurs, M. Koli a souligné que cette dernière constituait une opportunité d'évaluer les



acquis au niveau national et de faire le bilan pour passer en revue les lacunes et les erreurs et pour fixer des objectifs futurs.

Il a également souligné que la célébration de cette journée constitue également une occasion de promouvoir l'application "Guide du consommateur algérien", téléchargeable via le téléphone portable, qui contient toutes les fiches techniques intéressant le consommateur et qui consacre ses droits en terrain, en tenant compte des doléances des citoyens.

Il a révélé qu'il y a des célébrations dans 58 wilayas à l'occasion de la Journée Mondiale des droits des consommateurs sous la supervision des walis, des organisations nationales et des bureaux de l'Organisation de protection des consommateurs, ainsi que d'autres activités supervisées par d'autres secteurs tels que les Finances.

De son côté, le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE),

Mustapha Zebdi, a appelé les opérateurs économiques et les entreprises économiques à adopter le e-financement en raison de ses effets socio-économiques positifs.

Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de cette journée, qui a vu la présence de représentants de plusieurs secteurs tels que le commerce, l'éducation nationale, la société civile et des représentants de plusieurs entreprises économiques, M. Zebdi a expliqué que la finance numérique est devenue une "nécessité" qui doit être accompagnée afin de fournir des services bancaires rentables et sûrs pour les personnes.

La protection du consommateur exige l'adaptation aux développements technologiques, notamment l'utilisation du numérique dans les transactions financières pour assurer la transparence, et partant protéger le consommateur, a-t-il ajouté.

Il a également appelé à la vigilance lors de l'accomplissement des transactions commerciales via les plateformes non agréées ou non

officielles pour éviter la fraude, préconisant de signaler tout dépassement.

L'APOCE est en voie de finaliser la création d'un laboratoire équipé en matériel moderne qui constituera "une référence" en matière de contrôle et de protection.

Pour sa part, le président de l'Office national de la société civile, Hamzaoui Abderrahmane a mis en avant le rôle efficace de l'APOCE, notamment en termes d'intervention en cas de spéculation ou de monopole, et de sensibilisation au traitement des dysfonctionnements, de proposition de solutions et d'alternatives pour la protection du consommateur.

Il a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation pour atteindre l'équilibre de la consommation".

La rencontre a été ponctuée par une intervention sur le paiement électronique présentée par le représentant du GIE monétique, un groupement de banques publiques et privées qui s'engage à développer le paiement électronique en Algérie. Dans son intervention, le représentant du groupe, Aïssa Toufik a estimé que la diffusion des connaissances financières dans la société influent dans une large mesure sur les services financiers prodigués au citoyen. La rencontre a vu la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Irchad wa Islah et l'APOCE pour renforcer l'action participative et la coopération.

AGRICULTURE

Conclusion d'une convention entre l'ONAB et le CNIFA pour assurer la disponibilité des viandes blanches à des prix raisonnables

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre le Conseil national interprofessionnel de la

filière avicole (CNIFA) et l'Office national des aliments du bétail (ONAB) en vue d'assurer la disponibilité des viandes blanches à des prix raisonnables, d'organiser la filière avicole et suivre le circuit de production.

La convention prévoit la création de contrats bilatéraux en vertu desquels les filières régionales relevant de l'ONAB assurent l'approvisionnement des éleveurs en poussins d'un jour, dont le prix a été plafonné à 80 DA l'unité hors taxes, et en contrepartie les éleveurs s'engagent à livrer les poules engraisées à ces filières relevant de l'ONAB, situées à l'Est, au Centre et l'Ouest du pays. Pour concrétiser cette convention, l'ONAB s'engage à réunir toutes les conditions adéquates et le CNIFA à sensibiliser les éleveurs à y adhérer et à présenter la liste des éleveurs membres de l'Office.

La convention a été signée par le président du CNIFA, Moumen Kali et le directeur de l'ONAB, Hassan Benzazza, au siège du groupe industriel Agrologistique (Agrolog).

A cet effet, M. Henni a souligné que cette convention permettra de fixer les

prix des poules vivantes à 240 kg hors taxes, "des prix fixes aux termes de la convention, ainsi le prix final du produit sera proposé au citoyen à 320 DA ou 330 DA.

Le ministre a cité, en outre, le programme consacré à l'approvisionnement du marché national en viandes blanches durant le Ramadhan au cours duquel une quantité de 47.000 tonnes de viandes blanches sera garantie, outre 430 millions d'œufs par mois pour couvrir les besoins du citoyen.

Par ailleurs, M. Henni a affirmé l'activation du réseau d'approvisionnement, à travers la relance des marchés de proximité, d'où l'ouverture de 150 points de vente consacrés aux viandes blanches et rouges.

Il a ajouté que l'Office prendra en charge la commercialisation de 10.000 tonnes de viandes congelées et 8.000 tonnes de viandes fraîches, outre la commercialisation de 37.000 tonnes de viandes blanches assurées par le secteur privé.

EDUCATION - BACCALAURÉAT ARTISTIQUE

Les ministres de l'Education nationale et de la Culture signent un accord-cadre pour la concrétisation du projet

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji ont signé, mardi, un accord-cadre portant création et organisation du baccalauréat artistique, en concrétisation de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, annoncée lors du Conseil des ministres du 18 avril 2021.

Signé au siège du ministère de l'Education nationale, cet accord a pour objectif d'encadrer les jeunes talents au sein du secteur de l'Education nationale, promouvoir la dimension artistique et lui donner une place dans le système éducatif national et préparer à l'avenir la valorisation des capacités artistiques du secteur, tout en œuvrant à la promotion de la scène culturelle nationale", a indiqué M.

Belabed qui a salué, à l'occasion, "la disposition" de la ministre de la Culture à traiter ce dossier et à le concrétiser dans les délais impartis afin d'enrichir le système éducatif, notamment, dans le cycle secondaire.

Le ministre de l'Education nationale a affirmé, dans ce contexte, que "la conjugaison des efforts des deux secteurs dans le but de mener à bien cet important projet stratégique, aura inéluctablement des répercussions très positives sur le système éducatif et sur la vie culturelle algérienne", appelant les secteurs de l'Education et de la Culture à œuvrer "activement" à la consécration de cette démarche à partir de l'année prochaine. Relevant avoir demandé au "président du Conseil national des programmes au ministère de parachever l'élaboration des manuels et des livres en rapport avec ce sujet en coopération avec le ministère de la Culture", M. Belabed a dit être convaincu que la coordination et la coopération entre les deux secteurs "garantira la mise en œuvre de toutes les



décisions de l'Etat algérien en ce qui concerne les dossiers stratégiques, dont celui de mise en place d'un baccalauréat artistique".

Pour sa part, la ministre de la Culture et des Arts a qualifié cet accord de "premier jalon et de pierre angulaire pour le lancement de concrétisation d'un des plus importants projets culturels et éducatifs qui a fait l'objet d'une recommandation du président de la République".

Elle a relevé, à cet égard, "la nécessité de conclure un accord-cadre qui prévoit un plan d'action conjoint visant à concrétiser le projet du baccalauréat artistique, et ce, conformément aux recommandations des séances de travail entre les deux secteurs et à l'examen des données relatives au contenu des programmes, au volume horaire et au nombre d'élèves prévu".

Pour Mme Mouloudji, ce baccalauréat se veut "un mécanisme devant permettre aux jeunes talents d'affiner et

adapter leurs talents aux exigences modernes, en vue d'accéder à des études supérieures d'une part, et de contribuer à la vie socioéconomique comme innovateurs et acteurs d'autre part". La commission mixte qui suivra la mise en œuvre effective de cette convention a beaucoup de travail à réaliser pour élaborer des programmes pédagogiques puisés de tous les arts créatifs en vue d'inculquer à nos enfants des comportements civilisés de manière à renforcer leur appartenance nationale et développer leur sens créatif, a-t-elle indiqué.

Le secteur de la Culture est disposé à mettre tous les moyens matériels et humains à la disposition des élèves pour "les former, les accompagner et leur assurer un environnement créatif approprié en les intégrant dans les espaces artistiques et culturels et en organisant des manifestations culturelles et artistiques qui récompensent les meilleurs d'entre eux et créent en eux

l'esprit de la concurrence artistique et culturelle", a-t-elle dit. Lors du Conseil des ministres tenu le 18 avril 2021, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait mis en avant le rôle clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversification de l'économie nationale à travers la création d'un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...).

A ce propos, le Président Tebboune avait souligné la nécessité de renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en développant au niveau national dans les différentes spécialités pour parvenir à une véritable industrie artistique.

Il avait mis l'accent également sur l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique en vue de leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités.

Dans le même cadre, le Président de la République avait insisté sur l'importance de la complémentarité et la coordination entre les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en terme de formation artistique, mettant l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat de s arts.

MME KAOUTER KRIKOU: «L'insertion socio-professionnelle des handicapés inspirée de la politique sociale de l'Etat»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, lundi depuis Annaba, que l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées était «inspirée de la politique sociale de l'Etat algérien».

Mme Krikou qui présidait les cérémonies officielles de la journée nationale des handicapés accompagnée du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki au théâtre régional, Azzedine Medjoubi (Annaba), a souligné que le secteur de la solidarité nationale «veille sur l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées dans le cadre de la solidarité du Gouvernement».

«Le secteur s'attèle à faciliter l'accès des handicapés à l'ensemble des espaces et structures publics et garantir leur insertion réelle dans les milieux social, économique et culturel en aplanissant toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés», a-t-elle précisé, ajoutant que «l'intérêt accordé à cette catégorie vient en application des lois algériennes et nos engagements internationaux pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD)».

En visitant l'exposition des porteurs de projets aux besoins spécifiques au théâtre régional, la ministre a affirmé que la stratégie du secteur de la Solidarité nationale visait «à permettre aux personnes aux besoins spécifiques d'atteindre l'autonomie et de participer efficacement à la promotion de l'économie nationale, en sus de les encourager à l'innovation». A cette occasion, la ministre a présidé la signature de conventions de partenariat entre la confédération algérienne du Patronat (CAP-Annaba) et la direction locale de l'activité sociale et de la solidarité pour une insertion optimale de cette frange sociale dans le marché du travail et la garantie de la formation. Elle a également suivi les activités artistiques et culturelles des personnes aux besoins spécifiques issus des établissements spécialisés.

A la salle omnisport «Pont blanc» au centre ville, Mme Krikou a assisté à une manifestation sportive de football et l'équipe des vétérans de l'équipe nationale de football et l'équipe des enfants issus des établissements spécialisés, en présence de l'ancien joueur international, Mustapha Dahleb distingué ainsi que les vétérans de l'équipe nationale par la ministre.

Des cadeaux symboliques ont également été remis aux joueurs de l'équipe des établissements spécialisés qui ont remporté match sur le score (6-2).

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FABRICATION DE VÉHICULES DE TIARET

Livraison de 665 véhicules de marque Mercedes Benz

La Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz (SAFAV-MB) d'Ain Bouchekif (Tiaret), relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a livré mardi 665 véhicules à plusieurs instances et entreprises publiques et privées.

Ce quota de véhicules Mercedes-Benz, de différents modèles et de diverses fonctions, comprend 123 véhicules 4x4 et 542 voitures utilitaires livrés à plusieurs directions sous tutelle du MDN et à différentes instances publiques, dont la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la Direction générale de l'administration pénitentiaire et la Direction générale des forêts, ainsi que Sonatrach et des directions de wilaya comme la santé, ainsi que des privés, a indiqué, dans un discours prononcé au cours de la cérémonie de livraison, le colonel Messaoud Fayçal, Directeur général adjoint de la Société de développement de l'industrie automobile au ministère de la Défense nationale.

«Cet événement vient concrétiser encore une fois la forte volonté et confirmer la vision lointaine du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la stratégie de développement d'une industrie militaire aux normes internationales et d'un produit de qualité qui constitue un soutien sûr et efficace dans la chaîne de soutien aux divers secteurs», a-t-il souligné, ajoutant que "son entreprise œuvre à répondre aux besoins de ses clients dans les délais impartis". Cette occasion, qui se renouvelle périodiquement, représente une reconnaissance et une gratitude de notre entreprise à ses clients et un intérêt à renforcer et à construire des relations de partenariat durables et distinguées, fruits d'efforts déployés et de l'esprit professionnel dont font preuve les personnels de notre entreprise", a-t-il déclaré. Pour sa part, le représentant de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, le Colonel Chiboub Mohamed Tarek, a indiqué qu'en application des instructions du Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée populaire nationale (ANP), relatives à la réalisation d'un programme élaboré auparavant avec la Société algérienne de fabrication de voitures de marque Mercedes-Benz à Tiaret, à l'instar d'opérations réalisées précédemment, la Direction centrale du matériel représentant le MDN a réceptionné, à cette occasion, un quota de 145 véhicules multifonctions.

APS

LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : « Mise en place de programmes pour améliorer les services offerts aux personnes aux besoins spécifiques et faciliter leur quotidien »

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Karim Bibi-Triki, a affirmé lundi depuis Annaba, que son département «a mis en place de nombreux programmes pour améliorer les services fournis aux personnes aux besoins spécifiques et faciliter leur vie quotidienne».

Dans une allocution au théâtre régional, Ezzedine Medjoubi, le ministre qui supervisait le lancement du programme officiel de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, le 14 mars de chaque année, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a précisé que le secteur des postes et des télécommunications, «s'est engagé au cœur de la démarche de l'Etat visant une meilleure prise en charge des besoins de cette catégorie importante des enfants de l'Algérie».

A cette occasion, M. Bibi-Triki a indiqué que «la feuille de route du secteur pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques comprend de nombreux programmes et initiatives visant à améliorer les services qui leur sont offerts», ajoutant que l'objectif escompté des efforts sectoriels, est d'avoir «un impact concret à la faveur de la facilitation de leur vie quotidienne, en bénéficiant des prestations des structures publiques, renforcer leur intégration dans la société

et augmenter leurs chances de contribuer à la croissance économique». Le ministre a passé en revue les principales mesures prises en faveur des personnes aux besoins spécifiques au niveau du secteur de la Poste et des Télécommunications, telles que l'aménagement des entrées des bureaux de poste et des agences commerciales pour les opérateurs en télécommunications avec des passages (couloirs) sécurisés élaborés conformément aux normes internationales pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à ces structures et l'attribution de guichets exclusives aux personnes à besoins spécifiques.

Le ministre a souligné que «tous les nouveaux projets relatifs à la réalisation de structures relevant du secteur doivent respecter les conditions de prévoir des passages et d'allouer des guichets aux personnes à besoins spécifiques», ajoutant que ces normes sont obligatoires dans tous les bureaux de poste et les agences des télécommunications.

Les programmes du secteur visent à renforcer l'insertion des enfants aux besoins spécifiques à travers l'élargissement du champ de participation dans le concours national des enfants pour l'écriture des lettres «édition 2022», aux enfants scolarisés au niveau des établissements spécialisés, ainsi que le lancement de la 2e édition du concours national pour le

développement des logiciels et applications mobiles au profit des personnes aux besoins spécifiques, a fait savoir le ministre.

«La numérisation du paiement de l'allocation forfaitaire de solidarité figure parmi les principales initiatives concrétisées en coordination avec le secteur de la solidarité nationale en vue de prendre en charge les catégories vulnérables y compris celles aux besoins spécifiques», a-t-il dit. Inspectant l'avancement des travaux de raccordement au réseau des fibres optiques de haut débit (FTTH) et la couverture du réseau mobile de l'opérateur public Mobilis dans la nouvelle ville Ben Mustapha Benaouda, le ministre a insisté sur l'impératif d'associer les micro-entreprises dans la réalisation des projets programmés.

Le ministre s'était enquis de la qualité des services fournis aux citoyens au niveau de la Poste principale avant d'assister à une rencontre footballistique disputée entre les vétérans de l'équipe nationale et les enfants des établissements spécialisés, en présence de l'ancien joueur international Mustapha Dahleb et de plusieurs anciens joueurs de l'équipe de l'Union sportive d'Annaba.

Au terme de sa visite, le ministre a inauguré un bureau de poste et une agence «Mobilis» à l'Aéroport international Rabah Bitat.

STATISTIQUES

Le CNESE lance la plateforme de données statistiques "Tahat"

Une plateforme de données statistiques, baptisée "Tahat", permettant le suivi des objectifs de développement durable (ODD) et des priorités nationales de l'Algérie dans différents secteurs, a été lancée, mardi à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE).

Cette plateforme élaborée par le CNESE avec l'appui technique de l'UNICEF et en collaboration avec la Community Systems Foundation (CSF), est connectée à une base de données statistiques contenant plus de 350 indicateurs, près de 30.000 points de données puisés dans 128 sources différentes pour des périodes différentes, a indiqué le Chef de la division Ressources informationnelles et simulations du CNESE, Abdelhamid Ouari. Cette plateforme regroupe, notamment, les données des trois dernières enquêtes Multiple indicator cluster survey (MICS) ainsi que celle du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2008, en plus de données fournies par l'Office national des statistiques (ONS) mais aussi celles recueillies auprès de plusieurs ministères à l'instar de celui des Finances, des Transports, de l'Énergie, de la Santé et de l'Éducation, a-t-il précisé.

La plateforme "Tahat" (en référence au plus haut sommet de l'Algérie situé dans le massif du Hoggar dans le Sud de l'Algérie) propose, entre autre, une section réservée aux tableaux de bords, notamment le tableau de bord économique, social et environnemental de l'Algérie, composé de plusieurs chapitres : les activités économiques, finance publique, démographie et population, marché du travail, revenus et salaires, développement du capital humain et environnement, a détaillé M. Ouari. De plus, "Tahat" est basée sur le modèle de Data For All initié par CSF avec des outils "dynamiques" configurés pour pouvoir mettre à jour la base de données et les tableaux de bords, a-t-il expliqué. Dans son allocution d'ouverture, la vice-présidente du CNESE, Pr. Hasna Amina Messaïd, a souligné que "Tahat" était "la première" plateforme du genre regroupant dans une seule source un nombre "important" de données "utiles", résultantes de calculs économiques et financiers "modernes" et recueillies de sources "officielles". Ces données contribueront "à la prise de décision en haut lieu" tout en permettant à "tout le monde" un accès à des informations "importantes", a-t-elle précisé. Mme Messaïd a souligné, également, la "facilité" de l'utilisation de cette plateforme, notamment la lecture et la compréhension des tableaux de bords et des documents et autres rapports mis à la disposition des chefs d'entreprises, investisseurs, législateurs, représentants de la société civile, académiciens, chercheurs et autres étudiants. Cette plateforme qui permettra "un gain de temps et d'argent", selon-elle, grâce à "un partage des données et une coordination en temps réel" entre les différents intervenants "afin de mieux suivre les activités et de pouvoir intervenir en temps opportun pour apporter les rectificatifs qui s'imposent. Pour sa part, le représentant de l'UNICEF en Algérie, Dr. Isselmou Boukhary, a estimé que cette plateforme est "une pierre angulaire" qui contribuera à la construction d'un système de données "fiable et accessible à tous". L'UNICEF envisage de partager l'expérience de l'Algérie et en fasse profiter les autres pays de la région et du continent, a-t-il fait savoir.

APS

CONTRÔLE QUALITÉ

Rezig : «13 laboratoires réceptionnés à l'échelle nationale avant fin 2022»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a annoncé lundi à Khenchela "la réception de 13 laboratoires de contrôle de la qualité à travers plusieurs wilayas avant la fin de l'année 2022 dans le cadre des démarches de l'Etat visant à protéger le consommateur".

Dans son allocution à l'inauguration du laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité au nouveau pôle urbain, au chef lieu de la wilaya, le ministre a affirmé "la réalisation en cours de 13 laboratoires de wilaya de contrôle de la qualité, à travers plusieurs wilayas qui viendraient s'ajouter aux huit (8) laboratoires déjà opérationnels homologués par l'organisme national d'accréditation (ALGERAC). Sillonnant les différents services de ce laboratoire, le ministre s'est félicité de "la construction de cette structure, dotée d'équipements développés, conformément aux normes internationales", mettant en avant le rôle de ces laboratoires qu'il a qualifiés de "soupape de sécurité dans la protection du consommateur et le contrôle de 413.000 produits".

Lors de sa rencontre avec le directeur de ce nouveau laboratoire, le ministre a donné des instructions pour l'ouverture de ces laboratoires à tous les secteurs nécessitant leurs services, en œuvrant à la conclusion d'accords de coopération avec les autres labo-



roatoires situés au niveau des universités et des différents secteurs concernés, en les autorisant à effectuer les analyses des échantillons prélevés dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Après sa visite à une unité de production de biscuits, s'inscrivant dans le cadre de l'investissement dans la zone industrielle de la commune de Khenchela, le ministre a écouté les explications fournies et présenté des orientations au propriétaire de l'usine pour l'adhésion à la plateforme électronique du ministère, renfermant une base de données des fabricants locaux de produits nationaux et des importateurs agréés par son

département ministériel pour obtenir toutes les informations susceptibles de favoriser l'acquisition des matières premières.

En inspectant le terrain destiné à abriter un marché de gros dans la commune de Kaïs, le ministre a souligné l'impératif d'associer des représentants de l'Assemblée populaire communale (APC) et les directions des services agricoles, du commerce et de la promotion des exportations, la chambre agricole et les représentants de la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) pour parvenir à une approche économique réaliste du marché avant l'entame de sa réali-

sation.

Il a ajouté, en outre, que cette nouvelle structure contribuera à l'avenir aux côtés du marché national de la pomme de Bouhrama et le marché de gros des produits alimentaires, à créer une dynamique économique qui profitera à tous les habitants de la région.

Après avoir écouté, au siège de la wilaya, un exposé sur un projet d'examen et de réalisation d'un marché national de la pomme de Bouhrama, inscrit au titre du programme complémentaire de développement en décembre 2021, le ministre a proposé aux directeurs des équipements publics de ladite wilaya, en charge du suivi des travaux de réalisation, de réduire les délais de réalisation de 12 mois à 9 mois au plus tard. M. Rezig avait présidé au centre psycho-pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux de Kaïs, la distribution d'appareils d'assistance technique en faveur de cette catégorie, au titre du programme de célébration de la journée nationale de cette frange (14 mars).

CIMENTERIE DE CHLEF

Exportation de 8.000 tonnes de clinker vers l'Espagne

La cimenterie de Chlef relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a exporté 8.000 tonnes de clinker vers l'Espagne, a-t-on appris mardi à Oran de son Président directeur général, Dinar Kada. En marge de la quatrième édition du Salon international de l'industrie, de l'énergie, de la construction, des travaux publics et de l'exportation (Oran Invest Expo), qui se tient actuellement au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, Dinar Kada a déclaré, à l'APS, que 8.000 tonnes de clinker ont été exportées vers l'Espagne en début de semaine courante à partir du port de Tenes (Chlef). Le même responsable a fait savoir que, depuis le début d'année en cours, 300.000 tonnes de clinker ont été exportées vers plusieurs pays de l'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique, soulignant que la cimenterie ambitionne, durant l'année

en cours, d'exporter 1,5 million de tonnes de clinker vers différents pays européens, latino-américains et africains. Il a noté que l'usine a signé des contrats avec plusieurs pays des trois continents pour l'exportation de la quantité indiquée, qui peut être augmentée à 2,5 millions de tonnes. Dinar Kada a précisé que la cimenterie de Chlef a inauguré, au courant de ce mois, une troisième ligne de production de ciment destinée à l'exportation d'une capacité de 2 millions de tonnes par an, augmentant ainsi la capacité de production de l'usine à 4,2 millions de tonnes/an de ciment, en plus du clinker produit dans la même usine. Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), qui comprend 14 usines au niveau national, a exporté, l'an dernier, plus de 2,2 millions de tonnes de clinker vers des pays de l'Afrique de l'ouest, d'Europe et d'Amérique latine,

soit une augmentation de 100% par rapport à 2020. Pas moins de 95 exposants participent au Salon international de l'industrie, de l'énergie, de la construction, des travaux publics et de l'exportation initié par l'agence "Sunflower Communication" sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, avec la contribution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et du bureau de la Confédération algérienne du patronat citoyen et la Bourse de sous-traitance industrielle et du partenariat. Cette manifestation regroupe 80 entreprises algériennes publiques et privées spécialisées dans l'immobilier, la construction, l'exportation, les travaux publics et l'énergie, en plus de 12 exposants représentant des annexes de sociétés étrangères actives en Algérie, de Tunisie, du Canada, de Chine, de Turquie et d'Espagne.

AGRICULTURE

Des filières industrielles à proximité des zones agricoles pour valoriser la production

L'installation de filières industrielles agroalimentaires autour des zones agricoles est «primordiale» pour valoriser la production nationale, lutter contre sa déperdition et réduire les coûts, a préconisé lundi à Alger l'expert agronome Mohamed Amokrane Nouad. Rencontré lors de l'ouverture de la 20ème édition du salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie «Sipsa-Filaha 2022», M. Nouad, a souligné à l'APS «l'urgence d'établir une cartographie pour réaliser des unités industrielles à proximité des zones agricoles». Cela permettrait, poursuit-il, de «rentabiliser la production, réduire les coûts des transports vers les usines de transformation et éviter la déperdition agricole au niveau des récoltes, estimée actuellement à plus de 30%». Selon l'expert de la fondation Filaha, cette déperdition «importante» s'explique par la surproduction de certains produits agricoles en Algérie qui ne trouvent pas de débouchés, faute de transport et d'unité de transformation. «D'ailleurs, le taux actuel des produits agricoles transformés ne dépasserait guère les 10%, contre une moyenne mondiale de 50%», a argué M. Nouad qui est également expert permanent au PADICA (programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires). Pour remédier au déficit d'unité de transformation, l'expert souligne la nécessité d'attirer les investisseurs vers les zones à fort po-

tentiel agricole. Outre la transformation, les investissements concernent le stockage, la logistique et le conditionnement, a-t-il ajouté. La 20ème édition du salon «Sipsa-Filaha» qui a ouvert ses portes lundi au Palais des expositions d'Alger a été marquée par l'introduction d'un nouveau créneau, celui de l'agro-industrie (Agrofood). «En plus du secteur de l'élevage, de la production agricole et du machinisme, nous avons ajouté cette année le créneau de l'agro-industrie à travers lequel nous voulons relever le défi de la valorisation et la transformation des produits agricoles algériens», affirmant des membres de la fondation Filaha, initiatrice du salon. Le président de la fondation, Amine Bensemmane, a estimé dans un point de presse, que «la valorisation des produits agricoles nous permettra d'éviter les pertes après la récolte et de réduire la facture alimentaire en diminuant les importations d'intrants». Dans ce contexte, M. Bensemmane a affirmé que les objectifs du salon «Sipsa-Filaha» s'inscrivent en droite ligne avec le programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a mis l'accent sur la valorisation des produits agricoles en développant l'agro-industrie, le développement de l'agriculture saharienne steppe et de montagne, l'innovation et l'agriculture intelligente, comme points focaux de la politique nationale agricole.

PÉTROLE

Le prix du Brent recule à 101 dollars

Le pétrole poursuivait mardi sa chute, les deux références de l'or noir perdant plus de 5%, entraîné vers le bas par les espoirs suscités par les négociations russo-ukrainiennes et les inquiétudes d'un ralentissement de l'économie chinoise.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai perdait 5,48% à 101,04 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril chutait de 5,50% à 97,34 dollars.

Les cours de l'or noir continuaient de baisser par rapport aux sommets atteints la semaine précédente, tirés par l'espoir que les pourparlers entre la Russie et l'Ukraine puissent conduire à une désescalade du conflit, ont commenté des analystes. Il y a une semaine les cours avaient atteint un record depuis 2008, à 139,13 dollars



pour le Brent et 130,50 pour le WTI. Si les deux références de l'or noir ont dévissé depuis

avec une dérive de la "prime de risque" sur l'approvisionnement représentée par la

crise ukrainienne, ils restent en hausse de plus de 46% sur un an. Délégations russe et ukrainienne doivent reprendre mardi leurs pourparlers interrompus la veille. En Chine, en raison d'une augmentation du nombre de cas de Covid-19, un confinement sanitaire a été décrété dans plusieurs villes dont Shenzhen, centre technologique du Sud du pays. Selon les analystes, l'évolution de la situation en Chine, où la nouvelle vague d'infections Covid-19 pourrait réduire la demande à court terme, a également pesé sur le prix du pétrole.

FRANCE

Plusieurs sites pétroliers bloqués à cause des prix des carburants

Plusieurs dépôts pétroliers dans les régions de Lorient et de Brest étaient bloqués mardi par des transporteurs, des agriculteurs ou encore des pêcheurs pour dénoncer la hausse du prix des carburants et réclamer le gel des taxes appliquées sur ces produits.

À Brest, des palettes et des troncs de bois brûlaient devant le dépôt et plusieurs affiches étaient déployées pour protester contre la hausse des prix des carburants par environ 200 manifestants, dont une centaine de pêcheurs, étaient présents sur place et une quarantaine d'engins (camions, tracteurs) étaient garés aux abords du dépôt, selon la presse locale. Dans le Morbihan, à Lorient, un autre dépôt a été bloqué par les transporteurs, les pêcheurs, les travaux publics et les agriculteurs, a déclaré à Marc Honoré,

directeur du dépôt pétrolier. «Je ne sais pas jusqu'à quand ça va durer», a-t-il ajouté.

Selon le président de la branche des artisans des travaux publics et du paysage (CNATP), Norbert Guillou, environ 200 personnes et une centaine de camions et véhicules étaient sur place. «Il y a des routiers, des taxis, des pêcheurs, des agriculteurs, des ambulanciers, des pêcheurs... Tous ceux qui utilisent du carburant», a-t-il précisé.

«On restera tant que le gouvernement n'aura pas pris la bonne décision et n'aura pas gelé les taxes. Car on a basculé en dessous du seuil de rentabilité, tout le monde travaille à perte. S'il faut rester dix jours, on restera dix jours», a-t-il assuré, en rappelant que ce dépôt avait été

bloqué pendant 18 jours en 2018 et dix jours en 2019 pour demander le maintien du «Gazole non routier» (GNR) pour les professionnels.

Lundi après-midi, une quarantaine de transporteurs routiers s'étaient également rassemblés devant la préfecture de Bretagne à Rennes, à l'appel de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), pour dénoncer la hausse du prix des carburants.

«Quand on doit mettre 800 euros de plus de gasoil par semaine, forcément, ça pique. Je pense que dans trois mois, s'il n'y a pas de mesures prises rapidement, c'est fini pour moi qui ai cinq véhicules mais aussi pour d'autres qui ont plus de véhicules», s'est inquiété Nicolas G., transporteur routier basé dans le Morbihan.

COMMERCE

L'UE adopte un outil pour obtenir l'accès aux marchés publics étrangers

L'Union européenne a adopté lundi un nouvel instrument afin de pousser ses partenaires commerciaux, en particulier la Chine et les États-Unis, à ouvrir davantage leurs marchés publics, sous peine de voir leurs propres firmes entravées dans l'UE. Les 27 États membres et le Parlement européen ont trouvé un accord pour mettre sur pied ce mécanisme, proposé par Bruxelles depuis 2012, qui vise à décourager la discrimination à l'encontre des entreprises européennes dans les marchés publics des pays tiers. «Cet instrument important offrira à l'UE un

levier pour éliminer les barrières injustes et promouvoir une concurrence loyale», a tweeté le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis. Il s'agit en particulier de faire pression sur les États-Unis, très protectionnistes en la matière, mais aussi sur la Chine, dont la plupart des marchés publics sont remportés par des entreprises locales et où de nombreux secteurs économiques sont verrouillés pour les firmes étrangères. «Concrètement, avec cet outil, la Commission pourra désormais restreindre l'accès aux marchés publics européens»

pour les en repreneurs de pays qui n'ouvrent pas suffisamment les leurs, a expliqué le ministre français délégué au Commerce extérieur, Frank Riester.

La Commission sera ainsi autorisée à ouvrir des enquêtes publiques en cas de soupçons de discrimination, et le cas échéant, engagera des consultations avec le pays en question pour qu'il ouvre son marché, sans quoi l'UE sera en mesure de pénaliser ses entreprises dans les appels d'offre européens.

«L'Europe naïve, c'est du passé», estime Frank Riester, voyant dans l'accord «une

étape historique» pour les relations de l'UE avec ses partenaires commerciaux. L'UE donne accès à 95% de ses marchés publics au reste du monde, alors que les entreprises européennes n'ont accès qu'à 50% des marchés publics mondiaux, voire moins de 30% aux États-Unis et au Japon, et quasiment rien en Chine, avait récemment indiqué le ministre français. Plusieurs États membres, comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède, s'étaient longtemps opposés à l'idée d'un instrument européen, le jugeant trop protectionniste.

AGRICULTURE

L'Argentine suspend les exportations de farine et d'huile de soja

Le gouvernement argentin a suspendu pour une durée indéterminée les exportations de farine et d'huile de soja, dont il est le premier exportateur mondial, a annoncé dans un communiqué le sous-secrétariat aux Marchés agricoles. Les enregistrements des ventes à l'étranger de ces deux produits sont fermés «jusqu'à nouvel ordre», a annoncé aux exportateurs dans la nuit de dimanche à lundi le sous-secrétariat, qui dépend du ministère de l'Agriculture. Cette décision s'inscrit dans le contexte de la hausse des prix mondiaux des matières premières. Buenos Aires s'inquiète en particulier de l'impact de la situation sur les prix alimentaires intérieurs, dont la hausse influence le taux d'inflation

déjà élevé du pays (50,9% en 2021, l'un des plus forts du monde). Selon des médias argentins, le gouvernement envisagerait une augmentation de 31% à 33% des taxes à l'export des produits cités. Dès lundi, les producteurs agricoles ont marqué leur opposition à ce sujet. «À la suite d'informations indiquant que le gouvernement envisage d'augmenter les retenues sur le blé et le maïs, le Comité de liaison des entités agricoles exprime son rejet farouche et assure qu'il n'y a pas de marge pour que les producteurs continuent à être spoliés», ont-ils réagi. En 2021, la farine de soja était le premier produit exporté par l'Argentine (14,2%) et l'huile de soja le troisième (6,9%). Le secteur du soja dans son en-

semble représentait 30% des exportations du pays, lui apportant 9 milliards de dollars de taxes à l'export.

CHINE

Les IDE en hausse de 37,9% au cours des deux premiers mois

Les investissements directs étrangers (IDE) sur la partie continentale de la Chine, en usage réel, ont augmenté de 37,9% en base annuelle pour atteindre 243,7 milliards de yuans au cours de la période janvier-février, a déclaré lundi le ministère chinois du Commerce.

Mesurés en dollars, les investissements ont progressé de 45,2% sur un an pour atteindre 37,86 milliards de dollars.

APS

ALLEMAGNE

Chute record du moral des investisseurs en mars

Le moral des investisseurs allemands a plongé de 93,6 points en mars, du jamais vu depuis la création de l'indice en 1991, touché de plein fouet par le conflit en Ukraine, selon le baromètre ZEW publié mardi.

Cet indicateur, particulièrement instable, qui mesure les attentes des marchés sur l'évolution de la conjoncture, a atteint -39,3 points, à son plus bas niveau depuis mars 2020, au tout début de la pandémie de coronavirus. Cette chute est considérablement plus marquée que celle pronostiquée par les analystes du service d'outils financiers Factset, qui tablait sur un ZEW à 10,0 points. Dans la zone euro, l'indice perd 87,3 points, à -38,7 points.

La composante du baromètre mesurant la situation actuelle est elle aussi en baisse, perdant 13,3 points à 21,4 points. Ce plongeon fait suite à trois mois de hausse consécutive, durant lesquels les investisseurs étaient rassurés par la perspective d'un assouplissement des restrictions sanitaires contre le coronavirus en Allemagne.

Les sondés tablaient également sur une reprise de l'économie après plusieurs mois de perturbations, liées aux pénuries de matériaux et de composants, et à la hausse des coûts de l'électricité. Mais le conflit en Ukraine et les sanctions occidentales contre la Russie ont assombrés les perspectives économiques de l'Allemagne, a souligné Achim Wambach, président du ZEW, cité dans un communiqué, ajoutant que «une récession est de plus en plus probable».

SUISSE

Les prévisions de croissance du PIB revues à la baisse

Le gouvernement suisse a revu lundi à la baisse sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2022 et a nettement relevé ses prévisions d'inflation. Pour 2022, le groupe d'experts de la Confédération helvétique, qui est chargé de réaliser les prévisions conjoncturelles pour le ministère de l'Économie, a abaissé sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 2,8% (hors événements sportifs), contre un taux de 3% attendu auparavant, indique-t-il dans un communiqué.

Ce groupe d'experts, qui met à jour ses estimations tous les trois mois, a en revanche maintenu sa prévision à 2% pour 2023, tout en l'entourant de précautions compte tenu des «gros risques» qui pèsent sur la conjoncture mondiale. Le conflit en Ukraine «touche cependant une économie suisse qui a déjà retrouvé des couleurs», précise-t-il, insistant sur le fait que la conjoncture intérieure se redresse et que le marché du travail suit, lui aussi, «une évolution favorable».

Les conséquences directes du conflit devraient rester limitées pour la Suisse compte tenu des «interdépendances économiques» plutôt «faibles» avec la Russie et l'Ukraine, relève le ministère. «On peut en revanche attendre des effets indirects conséquents», prévient-il, en évoquant l'inflation des produits énergétiques, de certaines denrées alimentaires et métaux industriels. Mais la récente appréciation du franc devrait contribuer à limiter la pression sur les prix en Suisse, estime le ministère, qui a cependant nettement relevé son estimation pour l'évolution des prix. Il s'attend désormais à une inflation de 1,9% en 2022, contre 1,1% auparavant. Il a toutefois maintenu son estimation à 0,7% pour 2023. La semaine passée, la Banque centrale européenne (BCE) a, elle aussi, taillé dans sa prévision de croissance pour la zone euro en 2022, l'abaissant à 3,7% pour 2022 (contre 4,2% auparavant). Sa prévision d'inflation pour 2022 a au contraire été remontée à 5,1% (contre 3,2% estimée auparavant).

EMIGRATION CLANDESTINE Arrestation d'une bande criminelle organisée sur la côte ouest d'Alger

La brigade de lutte contre l'émigration clandestine de la circonscription centre de la Police judiciaire a arrêté une bande criminelle organisée impliquée dans une affaire de traite d'êtres humains et de trafic de migrants par mer au niveau de la côte ouest d'Alger, a indiqué mardi la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Cette affaire «a été traitée dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine par les canots de la mort, et suite au sauvetage de trois (3) personnes par les garde-côtes à environ 50 milles de la côte, a précisé la même source, ajoutant que «onze (11) autres migrants ayant tenté la traversée clandestine en direction d'un pays européen sont portés disparus».

«En coordination avec le Parquet territorial compétent, la brigade de lutte contre l'émigration clandestine de la circonscription centre de la Police judiciaire a arrêté trois (3) suspects âgés entre 30 et 40 ans, indique la même source.

L'opération s'est soldée par la saisie de «deux (2) bateaux de pêche, deux (2) moteurs, trois (3) téléphones portables, une somme d'argent, une boussole et trois (3) gilets de sauvetage».

«Une fois les investigations achevées, les suspects seront déférés devant la Justice et poursuivis notamment pour traite d'êtres humains et trafic de migrants, et mise en danger de la vie d'autrui», a conclu le communiqué.

CONSTANTINE Démantèlement d'un réseau de voleurs de câbles électriques à Bekira

Les services de la sûreté urbaine extérieure de la cité Bekira relevant de la daïra de Hamma Bouziane (Nord de Constantine) ont procédé au démantèlement d'un réseau composé de quatre malfaiteurs, spécialisés dans le vol et la vente de câbles électriques destinés à l'éclairage public, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

L'arrestation des voleurs de câbles a été effectuée suite à une opération de contrôle, organisée par la brigade mobile de la police judiciaire de la cité Daksi Abdeslam, dans la région El Berda au chef-lieu de wilaya, a précisé la cellule de la communication de ce corps sécuritaire.

Ces trafiquants ont été arrêtés à bord d'un véhicule transportant deux sacs contenant des câbles en cuivre volés, a-t-on expliqué de même source, ajoutant que l'opération fait suite à une plainte déposée auprès des services de la sûreté urbaine extérieure de la cité Bekira.

L'intervention rapide des éléments de la police et les enquêtes engagées en étroite collaboration avec les autres structures du même corps sécuritaire, ont permis le démantèlement de ce réseau et d'appréhender ses membres, âgés entre 21 et 29 ans, en flagrant délit.

Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause pour «actes de vandalisme contre les biens de l'Etat», a-t-on relevé, notant que ces individus ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

MÉTÉO - VENTS VIOLENTS

Protection civile: « 3 blessés et des dégâts à travers 39 wilayas durant les dernières 24 heures »

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour apporter des secours à trois (3) blessés suite à des vents violents ayant causé l'effondrement d'habitations et le déracinement d'arbres ainsi que la chute de poteaux électriques à travers 39 wilayas du pays, indique, mardi, un bilan des dernières 24 heures établi par les services de la Protection civile.

A Alger, où cinq arbres ont été déracinés, une personne a été blessée à Bouzareah, suite aux chutes de pierres d'un immeuble, alors qu'à Oran un véhicule a été endommagé après la chute de pierres d'un immeuble. A Relizane, en

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Le CNDH réaffirme son soutien en faveur des personnes aux besoins spécifiques

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a réaffirmé lundi à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques son soutien en faveur de cette catégorie, appelant les institutions et les organisations de la société civile à accompagner cette frange vulnérable de la société.

«La Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques est l'occasion pour nous de réaffirmer notre soutien en faveur de cette catégorie qui relève des défis au quotidien et a toujours fait notre fierté en hissant haut les couleurs nationales dans les fora internationaux», a précisé le CNDH dans un communiqué.

Pour cette instance, «malgré toutes les avancées réalisées grâce aux programmes institutionnels et à la forte volonté politique en faveur de l'intégration des personnes aux besoins spécifiques, il reste encore du chemin à parcourir pour réaliser leur bien-être».

Cela étant, «il importe de rappeler que l'Algérie dispose d'une législation complète pour la protection et la promotion de cette catégorie et qu'elle a ratifié en 2009 la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (2006) en vertu de laquelle elle s'est engagée à consentir tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre des dispositions en soumettant des rapports périodiques



sur l'adaptation de la législation et des programmes d'action aux dispositions de la convention», a souligné le CNDH. Et d'ajouter qu'il (le conseil) est invité par les mécanismes des Nations Unies à soumettre un rapport parallèle sur ce qui reste à mettre en œuvre en identifiant les obstacles et en formulant des recommandations pratiques pour lever ces entraves.

Le CNDH salue également «l'implication des acteurs et des partenaires sociaux dans l'enrichissement et la révision de la loi

No2-09 du 08 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées pour adapter la législation algérienne aux clauses des conventions internationales et à la vision des droits de l'Homme en faveur de cette catégorie, notamment leur participation au développement durable».

Il a indiqué que parmi les «obligations» essentielles de l'Algérie figure «la nécessité de la promotion et de la protection des droits des personnes handicapées, notamment à travers leur

insertion sociale, et partant leur protection de toutes les formes de discrimination».

A cette occasion, le Conseil appelle l'ensemble des partenaires publics et les associations de la société civile à apporter le soutien absolu, en conjuguant les efforts dans le but de trouver des formules d'entraide et de coopération pour la prise en charge de cette catégorie».

A l'occasion de cette journée nationale, le Conseil national des droits de l'Homme a tenu une rencontre de sensibilisation et d'information sur la Convention relative aux personnes handicapées, animée par Benamzal Mourad, directeur central chargé des personnes handicapées, représentant le ministère de la Solidarité et le Secrétaire général de la Fédération algérienne handisport Maameri Mourad, représentant le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ont assisté aux travaux de cette rencontre des membres d'associations de la société civile d'appui et de soutien aux personnes aux besoins spécifiques.

AÏN DEFLA

Ouverture de 26 classes spéciales dédiées aux personnes aux besoins spécifiques

Au total, 26 classes spéciales ont été affectées par la direction de l'action sociale et de la solidarité de Aïn Defla aux personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre des efforts de leur intégration en milieu scolaire ordinaire et pour l'optimisation de leur prise en charge, a-t-on appris lundi auprès de la DASS.

«L'objectif global de cette stratégie est de garantir progressivement l'intégration scolaire et sociale des enfants ayant un handicap dans les classes ordinaires à la faveur d'une meilleure prise en charge assurée par un personnel spécialisé», a indiqué le responsable du service solidarité à la direction locale de l'action sociale et de la solidarité, Abdellah Belkacem, à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques le 14 mars de chaque année.

Prenant en charge 245 élèves aux besoins spécifiques, ces classes implantées au niveau des établissements scolaires de 15 communes de la wilaya sont ouvertes aux inadaptés mentaux, aux enfants autistes et aux

malentendants pour leur permettre de poursuivre leur scolarité, a précisé M. Belkacem.

Un personnel spécialisé dans la prise en charge du handicap et du volet psychologique s'y rattachant, a été mobilisé, a-t-il fait savoir, rendant hommage à la direction locale de l'éducation pour les efforts consentis pour l'intégration des élèves en question. Le même responsable a, par ailleurs, fait état de 24 152 personnes aux besoins spécifiques (détenteurs de la carte du handicapé) recensées sur le territoire de la wilaya, auxquelles une enveloppe de 60 millions de dinars est allouée mensuellement, représentant les allocations.

«Cela dénote de l'intérêt accordé par l'Etat à cette frange de la société, qui n'a pas été épargnée par les vicissitudes de la vie», a-t-il fait remarquer.

A l'occasion de la célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, une cérémonie a été organisée à la maison de la Culture «Emir Abdelkader» de Aïn Defla dans une ambiance empreinte de joie et de

convivialité. Un matériel médical et des fauteuils roulants d'une valeur globale de 3 millions de dinars (budget de wilaya) ont été remis à des personnes aux besoins spécifiques, dont 50 ont bénéficié d'une excursion de cinq jours à Hammam Debagh (Guelma) à l'initiative de l'union de wilaya des handicapés.

Partenaire incontournable de la sécurité routière, la Protection civile a pris part à cet événement à la faveur d'une exposition mettant en évidence le rôle des accidents de la route dans la survenue des handicaps physiques.

«L'objectif recherché par l'organisation de l'exposition consiste à sensibiliser les citoyens sur l'importance du respect scrupuleux des règles les plus élémentaires de la conduite automobile, d'où la nécessité pour les automobilistes de faire preuve de prudence afin que les hécatombes enregistrées çà et là sur les routes n'aient plus droit de cité», observe le chargé de communication de la direction locale de la protection civile, le capitaine Kamel Hamdi.



plus de 11 arbres déracinés par les vents, il a été enregistré la chute de cinq poteaux d'éclairage et l'effondrement du mur d'une habitation et les toits de deux autres habitations. Idem pour les wilayas de Sidi Bel Abbès, El Bayadh, Mostaganem où plusieurs arbres ont été déracinés, des poteaux et des câbles électriques arrachés ainsi que l'effondrement d'habitations.

Les mêmes dégâts ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, Chlef, Tipaza, Saïda et Tissemsilt, alors que deux blessés ont été déplorés à Blida.

CLIMAT ET PANDÉMIE

La réponse collective «tracera notre voie pour les décennies à venir»

La réponse collective aux questions déterminantes liées aux crises climatique et environnementale, ainsi qu'aux retombées économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, «tracera notre voie pour les décennies à venir», a souligné lundi, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

«Les situations d'urgence sans précédent causées par la crise climatique, la pollution, la désertification et la perte de biodiversité, associées à la pandémie de Covid-19, ainsi que les répercussions des conflits nouveaux ou en cours, se sont accélérées et intensifiées, donnant lieu à des crises généralisées et interdépendantes, qui nous touchent toutes et tous mais pas de manière égale», a déploré M. Guterres.

Le chef de l'ONU s'exprimait à l'ouverture de la 66^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW), placée sous le thème «Changement climatique - environnement - réduction des risques de catastrophe : l'égalité des genres au centre des solutions». «Partout, ce sont les femmes et les filles qui font face aux plus grandes menaces et subissent le s préjudices les plus graves. Partout, les femmes



et les filles passent à l'action pour lutter contre les crises climatiques et environnementales. Et partout, les femmes et les filles continuent d'être largement exclues des lieux de prise de décisions», a-t-il ajouté. Aussi, les femmes et les filles

vivent dans les petites nations insulaires, les pays les moins avancés et les régions touchées par des conflits sont les plus touchées, a signalé M. Guterres, estimant que l'égalité des genres et les droits des femmes «doivent être au cœur d'un contrat

social renouvelé, adapté aux sociétés et aux économies d'aujourd'hui». Pour le SG de l'ONU, «lorsque les catastrophes climatiques frappent, comme elles le font de plus en plus fréquemment, les recherches montrent que les femmes et les enfants ont jusqu'à 14 fois plus de risques de mourir que les hommes». Pour forger un avenir durable «pour nous tous», a-t-il expliqué, «les femmes et les filles doivent être au premier plan et montrer la voie».

De son côté, le président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), Collen Vixen Kelapile, a rappelé qu'en tant qu'organe subsidiaire, la CSW continue d'assurer la supervision et le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des objectifs de développement durable, notamment l'ODD 5 sur l'égalité des genres.

USA

L'exposition à l'ozone liée à la dépression chez les adolescents

L'exposition à l'ozone provenant de la pollution atmosphérique serait responsable de l'augmentation des symptômes dépressifs chez les adolescents, selon une nouvelle étude de l'Association américaine de psychologie. Publiée lundi dans la revue *Developmental Psychology*, cette étude est la première à associer les niveaux d'ozone au développement de la dépression chez les adolescents, affection qui se caractérise notamment par des sentiments persistants de tristesse ou de désespoir, des difficultés de concentration, des troubles du sommeil voire des pensées suicidaires.

«Nos résultats montrent qu'il est important de prendre en compte l'impact de la pollution atmosphérique aussi bien sur la santé mentale que physique», a indiqué dans un communiqué Erika Manczak, auteure principale de l'étude et professeur adjoint de psychologie à l'université de Denver. Pour établir ce lien, Manczak et deux chercheurs de l'Université de Stanford ont analysé les données d'une étude antérieure sur le stress en début de vie, qui portait sur 213 adolescents, âgés de 9 à 13 ans, de la région de la baie de San Francisco, présentant des symptômes de dépression et d'autres psychopathologies sur une période de quatre ans. Les scientifiques ont ensuite

croisé les données déjà existantes sur la santé mentale des participants avec les informations du recensement concernant l'adresse de leur domicile et les informations correspondantes sur la qualité de l'air fournies par l'Agence californienne de protection de l'environnement.

Les auteurs ont ainsi constaté que les adolescents qui vivaient dans des zones où les concentrations d'ozone étaient relativement plus élevées ont vu leurs symptômes dépressifs augmenter de manière significative au fil du temps, même si les niveaux d'ozone dans leur région ne dépassaient pas les normes de qualité de l'air de l'Etat ou du pays. Les résultats n'ont pas été influencés, selon les chercheurs, par d'autres facteurs tels que le sexe, l'âge, la race, le revenu du ménage, l'éducation des parents ou les caractéristiques socio-économiques des quartiers. Les auteurs ont également suggéré que l'une des raisons possibles de l'association entre l'exposition à l'ozone et les symptômes dépressifs est le fait que l'ozone et d'autres polluants atmosphériques peuvent contribuer à l'inflammation de l'organisme, qui a déjà été liée à l'apparition et au développement de la dépression.

En outre, les adolescents peuvent être particulièrement sensibles à ce genre de

pollution comparés aux individus des autres groupes d'âge, car ils ont tendance à passer plus de temps à l'extérieur, ont expliqué les auteurs. Produit lorsque divers polluants provenant des gaz d'échappement des véhicules à moteur, des centrales électriques et d'autres sources réagissent à la lumière du soleil, l'ozone à des niveaux élevés a déjà été associé à diverses affections physiques, dont l'asthme et les décès prématurés dus à différents problèmes respiratoires.

Cependant, le lien entre la dépression et l'exposition à l'ozone a été peu étudié, ont souligné les auteurs de l'étude, précisant que leurs résultats sont corrélationnels et que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour prouver un lien de causalité. Par ailleurs, les scientifiques ont recommandé des mesures visant à réduire l'exposition des enfants à l'ozone, notamment à travers l'organisation des manifestations sportives pour les jeunes en intérieur lorsque la pollution atmosphérique est élevée et l'investissement dans des sources d'énergies renouvelables. «Nos résultats et d'autres études suggèrent que même de faibles niveaux d'exposition à l'ozone peuvent présenter des risques potentiellement graves pour la santé physique et mentale», a déclaré Mme.

MOZAMBIQUE

Le cyclone Gombe tue 15 personnes

Quinze (15) personnes ont péri alors que 50 autres ont été blessées au Mozambique suite au passage depuis vendredi, du cyclone Gombe, selon le dernier bilan officiel.

Parmi les 15 victimes figurent 5 membres d'une même famille, dans la zone côtière d'Angoche, dans la province de Nampula.

Des populations tentent de braver les inondations provoquées par le phénomène dans le centre et le Nord pour se mettre à l'abri, selon les données officielles relayées par le site Africanews. Au

moins 12 000 maisons ont été complètement détruites alors que 11 000 autres ont été sérieusement endommagées, obligeant au moins 100 000 personnes à quitter leurs habitations.

Elles expérimentent la vie dans des abris de fortune, ajoute la source. En ce qui concerne les infrastructures publiques touchées, deux ponts ont été détruits, 16 unités sanitaires et 113 écoles ont été endommagées. Plus de 140 lignes électriques ont été détruites, selon les chiffres officiels.

PÉROU

L'ex-président Fujimori quitte la clinique et retourne en prison

L'ancien président péruvien Alberto Fujimori, 83 ans, qui purge une peine de 25 ans d'emprisonnement, est retourné en prison lundi à Lima, après une hospitalisation de 11 jours pour problèmes cardiaques, a annoncé sa fille Keiko Fujimori.

«Mon père est sorti aujourd'hui (lundi) de la clinique Centenario pour poursuivre son traitement à la prison de Barbado. Dans la journée, il a été emmené à la cli-

nique El Golf pour analyser l'évolution de sa fibrose pulmonaire», a tweeté Mme Fujimori, leader du parti d'opposition Fuerza Popular.

L'ancien président (1990-2000), qui souffre depuis 2018 de fibrillation auriculaire pour laquelle il a été opéré en octobre, avait été hospitalisé en urgence le 3 mars en raison d'une crise cardiaque.

Emprisonné depuis 2007, Alberto

Fujimori souffre de récurrents problèmes de santé. Sa famille a demandé à maintes reprises, sans succès, sa remise en liberté pour raisons de santé.

Il avait été condamné à 25 ans de prison pour le mort de 25 personnes lors de deux tueries, perpétrées par un escadron de l'armée péruvienne dans le cadre d'opérations prétendant antiterroristes me nées sous son gouvernement.

DOMINICAINE

Un bateau de croisière, avec des milliers de personnes à bord, échoué sur la côte dominicaine

Un bateau de croisière géant s'est échoué lundi sur la côte nord de la République dominicaine après avoir quitté le port de Puerto Plata (200 km de Saint-Domingue), ont confirmé les autorités. Selon la presse locale, il s'agit du Norwegian Escape qui transporte 3.000 touristes et 1.600 membres d'équipage.

«Pour le moment, il n'y a pas de risques pour les passagers ou les membres de l'équipage», a assuré à la presse le vice-amiral Ramon Gustavo Betances Hernandez, indiquant que le navire s'était échoué en raison de «forts vents de 30 noeuds». «La marée dans cette zone monte d'environ 1 mètre à partir de 4 heures du matin (08H00 GMT), nous pensons qu'en profitant de la marée haute, nous pourrions sortir le bateau de la position dans laquelle il se trouve», a estimé le vice-amiral, soulignant que des remorqueurs avaient vainement travaillé pour libérer le bateau. Il a précisé que d'autres remorqueurs étaient en train d'arriver.

Selon le site de l'armateur, le Norwegian Escape mesure plus de 300 m pour un tonnage de 165.000 tonnes. Il peut accueillir jusqu'à 4.200 passagers et 1.700 membres d'équipage.

ROYAUME-UNI

La moitié des enfants vivent dans des familles où des dépenses essentielles sont sacrifiées

Près de la moitié des enfants au Royaume-Uni vivent dans des familles qui font face à des sacrifices dans leurs dépenses essentielles, notamment alimentaires et vestimentaires, selon une étude publiée lundi.

«D'ici avril (prochain), un tiers des ménages - 23,4 millions de personnes - aura un budget trop faible, en moyenne de 8.600 livres (plus de 10.200 euros) pour faire face au coût de la vie» chaque année, selon cette étude du groupe de réflexion New Economics Foundation (NEF).

«Près de la moitié (48%) de tous les enfants» du pays vivent dans les foyers concernés par ces problèmes de budget, selon cette étude.

Et ce chiffre monte à 96% des enfants dans les familles sans emploi. Le Royaume-Uni voit l'inflation s'envoler depuis plusieurs mois, en raison notamment de la flambée des prix de l'énergie.

En avril, les Britanniques verront en outre le plafond des prix énergétiques, fixé par le gouvernement, augmenter, ainsi que l'entrée en vigueur de hausses d'impôts.

Cette situation «obligera les familles à faire des choix impossibles entre des dépenses essentielles de la vie courante, comme de mettre la nourriture sur la table ou remplacer les vêtements et les chaussures», a indiqué NEF dans un communiqué. Le groupe de réflexion appelle le gouvernement à intervenir, en relevant notamment les minima sociaux et en fixant un «revenu plancher» sous lequel «personne ne peut tomber, qu'il soit au travail ou non», selon le communiqué. Selon ses derniers chiffres, la Banque d'Angleterre prévoyait un pic d'inflation à 7,25% en avril. Mais les économistes sont nombreux à affirmer que le pic sera en réalité plus élevé, amputant le budget annuel des ménages de milliers de livres et ralentissant la reprise de l'économie. Le Chancelier de l'Échiquier Rishi Sunak est attendu au tournant le 23 mars lors de son «discours de printemps», sorte de mini-présentation budgétaire devant le Parlement, alors que 9 milliards de livres d'aides face à la hausse du coût de la vie, annoncées en février, risquent de s'avérer très insuffisantes.

Les entreprises britanniques scrutent les annonces du Chancelier et espèrent un soutien à leur trésorerie et à l'investissement, alors qu'elle commencent à ressentir l'impact du conflit en Ukraine, a affirmé lundi Tony Danker, directeur général de la fédération patronale CBI. Beaucoup de petites entreprises, notamment, «ont des coûts énergétiques qui sont tout simplement hors de portée et subissent une énorme pression sur leur trésorerie», a-t-il décrit devant une commission parlementaire.

CONSTANTINE Une centaine d'insuffisants rénaux en attente d'une greffe

Une centaine de malades souffrant d'insuffisance rénale sont en attente d'une greffe rénale, a-t-on appris jeudi auprès de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine.

S'exprimant en marge de la célébration de la journée mondiale du rein, le Pr. Souhaïla Zemmouchi, médecin chef du service de néphrologie et de transplantation rénale, a déclaré à l'APS que ces patients inscrits sur la liste d'attente, suivent des traitements médicaux réguliers au sein de cet établissement de santé, et nécessitent une transplantation rénale qui leur offrira une meilleure qualité de vie.

Si la dialyse permet la survie des patients en insuffisance rénale, leur qualité de vie n'est pas excellente, et d'autre part leur espérance de survie est diminuée d'où la nécessité d'une transplantation rénale, a-t-elle affirmé dans ce même contexte.

La majorité des insuffisants rénaux chroniques sous dialyse restent en attente d'une greffe en l'absence de donneurs, a fait remarquer la même spécialiste, soulignant que trois greffes rénales ont été programmées pour vendredi et samedi.

Par ailleurs, 24 opérations de transplantation rénale ont été réalisées au sein de cette structure de santé depuis fin 2019 dont 11 ont été faites au titre de l'exercice 2021, et cela en dépit de la pandémie Covid 19, a fait savoir la même responsable.

Elle a détaillé que sur le nombre global, 22 malades ayant bénéficié d'une greffe rénale sont originaires de la wilaya de Constantine, alors que deux (2) autres sont issus de Tébessa et Djelfa, ajoutant que ces interventions chirurgicales spécialisées ont été réussies et ont permis aux patients concernés de recouvrer une meilleure santé et de retrouver une vie quasi normale.

La même source a rappelé que l'EHS d'uro-néphrologie et de transplantation rénale de Constantine, qui reçoit des malades de la wilaya et des régions limitrophes, dispose des moyens matériels nécessaires et de médecins compétents pour la réalisation de ce type d'interventions.

D'autre part et selon la même spécialiste, la prise en charge optimale des maladies rénales chroniques reste tributaire d'un dépistage précoce.

Un traitement précoce et adapté pour traiter les pathologies responsables de la maladie du rein chronique, dont l'hypertension artérielle et le diabète, demeure le meilleur moyen de prévention, a-t-elle conclu lors de cette journée, organisée cette année sous le slogan «La prévention des maladies rénales chroniques».

GROUPE SAÏDAL Le centre de bioéquivalence ouvert bientôt

Le groupe pharmaceutique «Saïdal» lancera les activités de son premier centre de bioéquivalence baptisé «Equivall» au cours du mois de mars courant, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable du groupe.

Interrogé en marge du Salon africain des affaires, ouvert mercredi à Oran, Sofiane Brouri, responsable du projet, a affirmé à l'APS que l'ouverture de ce centre, implanté à Hussein Dey (Alger) est «éminente». Il s'agit d'une entité pionnière ayant pour mission la réalisation d'études de bioéquivalence, pour prouver que les médicaments génériques, objets de ces études, sont équivalents aux principes d'un point de vue efficacité et sécurité notamment, a-t-il expliqué.

Concernant l'exportation des produits «Saïdal», Sofiane Brouri a indiqué que l'Afrique demeure la première destination des produits du groupe. «Nous exportons depuis une vingtaine d'années nos produits vers des pays africains comme le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie», a-t-il dit, soulignant qu'une cinquantaine de produits sont, par ailleurs, enregistrés à l'étranger, principalement dans des pays africains comme le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Tchad. «L'enregistrement est une étape nécessaire qu'il faut effectuer avant toute opération d'exportation», explique-t-il encore.

Les exportations du groupe «Saïdal» sont appelées à toucher d'autres pays africains dans les prochaines années, avec l'objectif de tripler le volume actuel des produits exportés. Le nouveau centre de bioéquivalence «Equivall» est un acquis de plus pour promouvoir les exportations du groupe, qui sont des génériques pour une grande partie, a-t-on noté de même source.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 21 nouveaux cas, 21 guérisons et 2 décès

Vingt-et-un (21) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 21 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces derniers 24 heures en Algérie, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265478, celui des

décès à 6868, alors que le nombre des patients guéris est passé à 178094 cas.

Par ailleurs, 6 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 35 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, alors que 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, ABDERRAHMANE BENBOUZID : « Accélérer la livraison des projets de réalisation des centres d'urgences médico-chirurgicales »

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a réitéré la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de livraison des projets de réalisation des centres d'urgences médico-chirurgicales, toutes spécialités confondues.

Présidant lundi par visio-conférence une réunion avec les directeurs de la santé des wilayas à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale ainsi que des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, M. Benbouzid a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de livraison des projets des centres d'urgences médico-chirurgicales, toutes spécialités confondues, à l'instar du centre de Oued Tlélat à Oran et de celui en cours



de réalisation dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Lors de cette réunion d'évaluation hebdomadaire, le ministre s'est dit rassuré par le contrôle de la situation épidémiologique actuelle, suite à la baisse sensible du nombre des cas

de contamination au coronavirus (Covid-19).

Après avoir écouté les exposés de directeurs de la santé de wilayas concernant les directives et instructions qui leur ont été données concernant la reprise graduelle des différentes acti-

vités et des projets déjà lancés, le ministre a souligné la nécessité d'accorder la priorité aux services des urgences dans les programmes de réaménagement.

Evoquant les structures de santé de proximité, M. Benbouzid a appelé les directeurs de la santé des wilayas à mettre en place des programmes de réaménagement de ces polycliniques en assurant le matériel et les équipements nécessaires, et à opérer les changements nécessaires au niveau des établissements, à l'instar de l'augmentation du nombre de lits de maternité en récupérant ceux non utilisés et en accordant à ces services la priorité notamment dans les communes dépourvues de cliniques privées d'accouchement.

La numérisation du secteur de la santé, une nécessité impérieuse

La numérisation du secteur de la santé constitue désormais une "nécessité impérieuse" qui s'impose en matière de modernisation de la gestion, de rationalisation des dépenses et d'amélioration des services dispensés aux malades, selon des experts en informatique et en gestion des établissements hospitaliers.

Le huitième atelier des assises nationales de modernisation du système de santé tenu les 8 et 9 janvier dernier a débattu, au niveau des experts, du retard accusé dans l'intégration des Technologies de l'Information et de la communication (TIC) dans le secteur de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur général de la numérisation au ministère de la Numérisation et des Statistiques, Hassan Derrar a fait savoir que la numérisation s'inscrit parmi "les priorités" des pouvoirs publics visant à moderniser toutes les activités de l'Etat, précisant que la création de ce ministère en est la preuve.

La numérisation est un "projet de société" qui concerne l'ensemble des secteurs, dont la santé, ce qui a été affirmé lors des assises nationales de modernisation du système de santé tenues récemment.

Outre l'amélioration des prestations fournies au citoyen et une meilleure gestion du dossier du patient, la modernisation du système de santé contribuera à la prise des décisions relatives au secteur, a-t-il ajouté.

La télémédecine, lancée par le ministère de la Santé depuis des années dans le cadre de la numérisation du secteur, a permis de prendre en charge la population des régions des Hauts Plateaux et du Sud qui souffraient du manque de médecins spécialistes, d'améliorer la médication et la gestion et de garantir une organisation optimale qui permettra au système de

santé de prendre en charge tous les besoins du citoyen, ajoute l'expert.

Pour sa part, M. Hamza Ziani qui est expert en informatique, a affirmé qu'il était temps pour le secteur de lancer le processus de numérisation du système, commençant par le dossier médical du patient qui "représente le principal maillon de la chaîne des soins", et ce, après l'abandon de l'utilisation du fichier "papier" qui a prouvé son inefficacité avec le temps et qui est, a-t-il estimé, "une perte de temps en terme de classement des dossiers qui prennent de la place et gaspillent beaucoup d'effort, en sus de leur coût et de leur perte avec le temps".

Il est difficile pour les gestionnaires des établissements hospitaliers, à l'heure actuelle, de définir la spécificité du patient qui se présente pour des soins à une période donnée", selon l'expert, et ce en raison des modes de gestion et d'organisation "obsolètes".

Concernant la gestion des stocks des médicaments et des fournitures médicales, M. Ziani qui a auparavant exercé dans le secteur de la santé à l'étranger, a estimé que la numérisation de ce service aide au contrôle par l'établissement de ses besoins en un temps record, en vue d'éviter les ruptures et les pénuries auxquelles l'établissement est exposé de temps à autre. Pour l'expert, le processus de numérisation permet un contrôle efficace des mouvements de stock et des statistiques périodiques durant les différentes étapes de gestion du processus, en sus du contrôle des dépenses et de l'adoption d'une vision prospective en terme de gestion des budgets des hôpitaux.

Plusieurs établissements hospitaliers au niveau national ont lancé le processus de numérisation de certains de leurs services administratifs et du dossier médical du patient. Certains progressent, d'autres lentement ou

pas du tout, en l'absence du décret relatif à la création de l'Agence nationale pour la numérisation du système de santé.

Le Directeur général de l'établissement hospitalier de la wilaya de Tipasa, Mohamed Bourahla, a affirmé que l'établissement ment avait lancé l'opération de numérisation et de dématérialisation (dossier médical du patient, hospitalisation et rendez-vous des soins) dans les différentes spécialités disponibles au niveau de l'établissement. Concernant l'établissement public hospitalier (EPH) Djilali Rahmouni, ayant amorcé le processus de numérisation en tant qu'établissement pilote, son Directeur général, M. Yazid Menzou a indiqué que la gestion du dossier de la Covid-19 et des ressources humaines et financières avance au niveau de l'établissement, grâce à l'utilisation d'applications internes. Cependant, ajoute-t-il, les autres services n'ont pas encore lancé le processus, le décret relatif à la création de l'Agence nationale pour la numérisation du système de santé n'étant pas promulgué.

Pour M. Menzou, la création de cette agence permettra d'uniformiser les applications et les concepts au niveau de tous les établissements relevant du secteur.

Les dernières assises nationales sur la modernisation du système de santé ont été sanctionnées par plusieurs recommandations liées principalement à l'élaboration d'une stratégie nationale de la santé et de la numérisation ainsi que d'un cadre juridique, tout en accélérant la création de l'Agence nationale pour la numérisation du secteur, la codification de la numérisation du dossier médical du patient et la généralisation de l'utilisation d'un numéro d'identification nationale dans le domaine sanitaire.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

FRANCE

Levée de l'obligation du port du masque et suspension du pass vaccinal

La France a levé les dernières restrictions sanitaires liées à la COVID-19, presque partout où ils s'appliquaient, malgré une légère reprise de l'épidémie.

La mesure qui est entrée en vigueur lundi met ainsi fin à l'obligation du port du masque en intérieur, sauf dans les transports et établissements de santé.

Les écoles, les commerces et les entreprises sont principalement concernés.

L'obligation de porter le masque dans les restaurants, bars, cinémas et les musées a déjà été levée fin février dernier.

Outre le masque, cette nouvelle phase d'allègement des restrictions entérine également la «suspension» de l'application du pass vaccinal - délivré après une vaccination complète et exigé dans tous les lieux qui reçoivent du public.

Malgré le gouvernement préfère jouer la carte de la prudence face à un virus impré-



visible. Le pass sanitaire (preuve de vaccination, de test négatif ou de certificat de rétablissement) sera exigé, en l'absence du pass vaccinal, notamment pour accéder aux établisse-

ments de santé (hôpitaux, maison de retraite, établissements pour personnes handicapées).

«Le port du masque dans les transports collectifs de voyageurs reste en vigueur compte

tenu de la promiscuité, le pass sanitaire aussi dans les établissements de santé, pour protéger les personnes fragiles», a expliqué sur TF1, le Premier ministre français Jean Castex.

La reprise des contaminations enregistrées ces derniers jours, notamment à cause de la souche BA.2 d'Omicron qui circule, justifie cette prudence des autorités. Au 13 mars, 60.422 nouveaux cas ont été enregistrés (+285 en 24h) dont 1.855 patients en réanimation (+27 en 24h), selon Santé publique France.

Le taux d'incidence national aussi a augmenté passant à 699 pour 100.000 habitants à la date du 10 mars.

Ce taux connaît un rebond dans une dizaine de départements.

SEYCHELLES

Le test PCR négatif n'est plus obligatoire pour les voyageurs vaccinés

Les Seychelles assouplissent les conditions d'entrée sur l'archipel de l'océan Indien à partir du 15 mars en ne réclamant plus de test PCR négatif pour les visiteurs vaccinés, après que le ministère de la santé a révisé les conditions d'entrée et de séjour, a rapporté lundi Seychelles News Agency.

Selon l'avis du ministère, les voyageurs aux Seychelles qui sont «entièrement vaccinés» sont des adultes qui ont reçu deux doses de vaccin, en général, et un rappel également, seulement «si six mois se sont écoulés depuis la réception des deux premières doses».

Pour les personnes âgées de 12 à 18 ans, seules deux doses de vaccin sont nécessaires.

Ces visiteurs vaccinés devront néan-

moins soumettre un formulaire d'autorisation de voyage en ligne et disposer d'une assurance voyage et santé valide.

Le même assouplissement des conditions d'entrée s'applique aux personnes qui ont eu «une infection récente à la COVID-19 - entre 2 et 12 semaines avant le voyage - une preuve de l'infection et de l'achèvement de l'isolement est nécessaire pour être exempté du test COVID-19 avant le voyage», a déclaré le ministère de la santé. Les personnes qui ne sont pas vaccinées dans les conditions fixées par l'avis peuvent toujours entrer dans le pays avec un test PCR négatif, comme c'était le cas auparavant.

Le test PCR négatif pour les visiteurs se rendant aux Seychelles a été mis en place

en août 2020 lorsque le pays a rouvert ses frontières aux vols commerciaux de passagers.

La nation insulaire est devenue le premier pays africain à déployer sa campagne de vaccination en janvier 2021, une étape cruciale dans la réponse à la pandémie et une couche supplémentaire de protection en plus du port de masques, de la distance physique et sociale. Cela a permis au pays de rouvrir ses frontières à tous les visiteurs en mars pour relancer son industrie touristique, le premier pilier de son économie. Les Seychelles comptent à ce jour un total cumulé de 39.761 cas (soit 40% de la population) et ont enregistré 163 décès liés à la COVID-19.

Il y a maintenant 231 cas actifs.

CHINE

Appel à durcir l'approche «tolérance zéro» face au Covid-19

Des responsables et des experts chinois se sont prononcés, mardi, en faveur d'un durcissement des mesures mises en œuvre dans le cadre de l'approche dite «tolérance zéro» pour contenir la propagation du Covid-19 qui s'est accélérée ces derniers jours dans le pays.

La stratégie de lutte contre la pandémie demeure toujours efficace, indique Lei Zhenglong, directeur adjoint du bureau de la commission chargée de la prévention et du contrôle des maladies.

Le responsable a, cependant, mis en garde que le caractère hautement contagieux du variant Omicron et sa vitesse de transmission nécessitent la mise en place de mesures plus strictes.

La Chine a enregistré lundi 3.505 nouvelles infections au Covid-19, un chiffre qui

porte à 120.407 le nombre total des cas confirmés dans le pays. Aucun cas de décès lié à la pandémie n'a été signalé. Les provinces de Jilin et de Guangdong et la ville de Shanghai sont les plus touchées par la hausse des contaminations.

Cette situation a poussé les autorités à mettre en place de nouvelles restrictions au déplacement des personnes.

De vastes opérations de dépistage ont également été lancées y compris à Pékin, la capitale. Les experts et les responsables chinois soulignent que le durcissement des mesures de contrôle était nécessaire pour éviter une aggravation de la pression sur les installations sanitaires du pays.

Le gouvernement central a appelé les autorités locales à mobiliser tous les moyens pour faire face à la hausse des

infections d'une manière efficace à travers la multiplication des tests et le renforcement des capacités de quarantaine et de traitement des cas.

La Chine, où le virus a été initialement détecté fin 2019, avait rapidement endigué la pandémie dès le printemps 2020 en adoptant des mesures de confinement très strictes frappant des villes entières.

Le pays est parvenu à contenir la contagion, avec un bilan officiel d'un peu plus de 100.000 cas, dont 4.636 mortels, en l'espace de deux ans. Aucun nouveau décès dû au Covid-19 n'a été signalé dans le pays depuis plus d'un an.

Environ 87 pc de la population du pays, estimée à 1,4 milliard d'habitants, avaient reçu des doses de vaccins à fin février dernier.

ESTONIE

L'Estonie lève les restrictions anti-covid

L'Estonie s'apprête à lever, à partir de mardi, les restrictions liées au nouveau coronavirus, la moyenne sur 10 jours des hospitalisations quotidiennes pour cause de Covid symptomatique étant passée sous la barre des 25, a affirmé lundi la Première ministre Kaja Kallas.

«Le jour tant attendu est maintenant arrivé. Les don-

nées de ce matin situent la moyenne des hospitalisations à 24,9.

Bien que ce chiffre reste élevé, nos hôpitaux peuvent faire face à ce niveau de nouveaux patients Covid qui nous permet de lever les mesures de contrôle», a écrit Mme Kallas sur les médias sociaux.

Le gouvernement a

accepté de supprimer l'obligation du passeport de vaccination et l'heure de fermeture obligatoire à 23 heures pour les établissements de divertissement, alors que la moyenne de 10 jours d'hospitalisations quotidiennes avec symptôme est inférieure à 25.

Mme Kallas a convoqué une séance du gouvernement pour approuver la déci-

sion d'abandonner l'obligation de présenter des certificats Covid et le couvre-feu de 23 heures dans les boîtes de nuit et les bars.

Elle a précisé que l'obligation de porter un masque dans les lieux pu blics sera maintenue et que la vaccination, y compris avec une dose de rappel, reste fortement recommandée.

TUNISIE

Deux décès et 166 nouvelles contaminations en 24 heures

La Tunisie a enregistré deux décès supplémentaires et 166 nouvelles contaminations par le coronavirus en 24 heures, sur un total de 1722 tests effectués, soit un taux de positivité de 9,64%, a rapporté mardi, le ministère de la santé. Dans son bilan quotidien sur l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre total des victimes s'est, ainsi, élevé à 28065 morts contre 1029762 cas de guérison.

Par ailleurs, le ministère a dénombré, à la même date, 475 hospitalisations dans des établissements de santé des secteurs public et privé dont 102 se trouvent dans les services de réanimation et 35 sont placés sous respiration artificielle.

CHINE

La partie continentale signale 3.507 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé lundi 3.507 cas de COVID-19 transmis localement, a déclaré mardi la Commission nationale de la santé.

Parmi les nouvelles infections locales, 3.076 ont été signalées au Jilin, 106 au Shandong, 53 au Shaanxi, 51 à Tianjin, 48 au Guangdong, 33 au Fujian, 31 au Zhejiang, 24 au Liaoning, 20 au Jiangsu, 13 au Hebei et 10 à Chongqing.

Le reste des cas a été enregistré à Shanghai, au Heilongjiang, au Gansu, à Pékin, au Guangxi, au Yunnan, au Guizhou, à l'Anhui et au Henan. Au total, 95 cas de COVID-19 importés ont été rapportés lundi, a ajouté la commission dans son rapport quotidien.

Deux nouveaux cas suspects, venant de l'extérieur de la partie continentale, ont été signalés à Shanghai, a indiqué la commission. Aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été signalé le même jour.

CHINE

Plus de 5.000 cas de Covid en 24 heures, nouveau record depuis 2 ans

La Chine a fait état mardi de 5.280 cas de Covid-19 au cours des dernières 24 heures, soit le décompte le plus élevé depuis la toute première vague épidémiologique au début de 2020.

La Chine, où le coronavirus a été dépisté pour la première fois fin 2019, était parvenue à très largement enrayer l'épidémie en recourant à de strictes mesures de confinement, mais la souche Omicron a donné lieu ces derniers mois à de nombreux foyers dans l'ensemble du pays. Depuis quelques jours, des dizaines de millions d'habitants du pays le plus peuplé du monde sont placés en quarantaine à domicile, notamment dans la métropole technologique de Shenzhen (sud), aux portes de Hong Kong.

Ces mesures ont entraîné la fermeture de nombreuses usines, notamment celles du géant taïwanais Foxconn, le principal fournisseur d'Apple, dans la mégapole de 17 millions d'habitants.

Les chiffres de mardi ont été largement alourdis par le bilan de la province du Jilin (nord-est), frontalière de la Corée du Nord. Plus de 3.000 contaminations ont été enregistrées dans cette seule province.

Si ces chiffres restent modestes en comparaison des bilans enregistrés ailleurs dans le monde, ils sont élevés pour la Chine qui n'a comptabilisé qu'environ 120.000 cas de Covid en tout et pour tout depuis le début de l'épidémie, dont 4.636 mortels.

Le dernier décès dû au Covid remonte officiellement au début de 2021.

ACOUPHÈNES COMMENT SOULAGER LA GÊNE ?

Sifflements, bourdonnements, chuintements, cliquetis... Les acouphènes touchent 3 millions de personnes en France. Ils apparaissent progressivement avec l'âge, mais peuvent aussi survenir brutalement après un traumatisme sonore. Comment se faire aider.

UN BILAN EST INDISPENSABLE

Dès le début de la prise en charge, un interrogatoire détaillé permet de préciser les conditions dans lesquelles les acouphènes sont apparus, s'ils s'accompagnent d'autres symptômes, s'ils sont permanents, s'ils entraînent des répercussions psychologiques (difficultés de concentration). Le spécialiste examine le tympan sous microscope pour écarter une pathologie de l'oreille moyenne : otite, dysfonctionnement de la trompe d'Eustache. Puis il réalise un audiogramme, à la recherche d'une éventuelle perte auditive. Avec l'âge, on perçoit moins bien les sons aigus, et cela favorise l'apparition des acouphènes. L'acouphéno-métrie permet de connaître leurs caractéristiques en étudiant leur intensité et leur tonalité, qui peut être grave ou aiguë.

UNE THÉRAPIE PAR LE SON

En fonction des résultats, un audioprothésiste spécialisé peut proposer un appareillage. « L'objectif est soit d'amplifier les sons environnants en cas de surdité, soit de générer un bruit blanc de faible intensité, qui va se mélanger aux acouphènes et favoriser l'habituation », explique le spécialiste. Les deux techniques peuvent être combinées. Il s'agit d'une sorte de rééducation qui favorise la mise à distance du bruit gênant et évite de se focaliser dessus. Cette thérapie dure au minimum 18 mois et nécessite de porter son appareil plusieurs heures



par jour. Si le sommeil est perturbé, un générateur de sons (pluie, vent...) peut être placé le soir sous l'oreiller.

APPRENDRE À SE DÉTENDRE

Plus on est anxieux et stressé, moins le cerveau parvient à « oublier » les bruits parasites, donc plus on les perçoit et plus ils sont gênants. Des séances de sophrologie permettent d'appréhender des exercices de respiration, de relaxation et de visualisation, à reproduire chez soi pour mettre à distance les acouphènes, diminuer l'anxiété et ainsi mieux gérer le stress au quotidien. Un psychologue spécialisé en TCC (thérapie cognitivo-comportementale) peut proposer une thérapie brève. Le but est de décrypter les associations négatives inconscientes parfois liées aux acouphènes comme la crainte du bruit, la peur de devenir sourd... Puis de prendre conscience de ses capacités afin de réagir de façon adaptée. L'association de ces aides permet, dans la majorité des cas, d'être moins handicapé par ces bruits parasites.

PLUS D'INFOS

- Des oreilles qui siffent après une soirée en boîte de nuit ou un concert? Si cela persiste au-delà de 48 heures, se rendre aux urgences ORL.
- Pour une prise en charge impliquant plusieurs professionnels, consulter le site de l'Association française des équipes pluridisciplinaires en acouphéno-logie.

ON ASSOCIE LES SOLUTIONS !

Plusieurs dispositifs d'aide auditive permettent de soulager la gêne provoquée par les acouphènes.

LES PROTHÈSES AUDITIVES

Si une perte de l'audition est constatée, l'audioprothésiste peut proposer un appareillage afin de mieux entendre. Les prothèses présentent aussi l'intérêt d'apporter un soulagement en ce qui concerne la perception des acouphènes car les sons extérieurs, amplifiés par l'appareil,

s'additionnent et se fondent avec l'acouphène qui est alors recouvert par l'univers sonore ambiant.

LES GÉNÉRATEURS DE BRUIT

Ce sont des diffuseurs de sons (bruits d'eau, de vent, d'oiseaux...) qui créent des ambiances sonores relaxantes. En dehors de leur effet apaisant, ces appareils combinent l'oreille de sonorités reposantes qui enveloppent l'acouphène. Il peut être intéressant d'en installer un

près du lit, pour mieux trouver le sommeil.

LES STIMULATIONS CÉRÉBRALES

Des études visant à soulager les douleurs chroniques ont démontré le lien entre la perception de la douleur et des troubles de l'information sensorielle au niveau du cortex cérébral. Des comparaisons ont été établies avec les acouphènes, permettant de constater une perte des informations sensorielles avec la baisse des capacités auditives. Depuis, de nouveaux traitements de stimula-

tion cérébrale ou nerveuse sont expérimentés, dans l'espoir d'apporter une nouvelle solution.

LA CHIRURGIE

Il est très rare d'avoir recours à la chirurgie pour traiter les acouphènes, sauf dans certains cas précis : une maladie des osselets de l'oreille moyenne (dans ce cas on remplace l'étrier par une prothèse) ou un neurinome de l'acoustique (une tumeur bénigne non cancéreuse que l'on enlève lorsqu'elle est trop grosse).

ACOUPHÈNES : QUELS EXAMENS FAUT-IL FAIRE ?

Les acouphènes ne sont pas graves mais il est important de consulter au plus vite pour vérifier s'ils proviennent d'une perte d'audition ou d'une pathologie. Votre parcours, étape par étape.

1ÈRE ÉTAPE : RENDEZ-VOUS CHEZ LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En France, un adulte sur quatre souffre d'acouphènes. En présence d'acouphènes, le premier geste est de prendre rendez-vous avec le généraliste afin d'avoir un premier avis médical. Il saura déterminer si

vos acouphènes sont d'origine vasculaire (dans ce cas, il est possible de les entendre à l'aide du stéthoscope) ou s'ils ont une autre origine. C'est le cas le plus fréquent et le médecin vous envoie alors chez l'ORL.

2È ÉTAPE : RENDEZ-VOUS CHEZ L'ORL

Après un questionnaire permettant de découvrir toutes les particularités de vos symptômes, l'ORL procède à un examen du conduit auditif avec un otoscope pour repérer une éventuelle otite ou un bou-

chon de cérumen. Puis il pratique un bilan auditif.

L'audiométrie : installé dans un cabinet insonorisé, vous devez signaler tous les sons que vous êtes capable de percevoir. Ces sons varient en fréquence et en intensité et cela permet de évaluer une éventuelle perte d'audition associée aux acouphènes. L'impédancétrie : ce petit examen non douloureux permet de mesurer la mobilité et la souplesse du tympan ainsi que les réflexes musculaires de l'oreille qui permettent de la protéger lorsqu'un son est trop fort.

3È ÉTAPE : LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

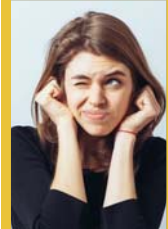
Le rendez-vous chez l'ORL permet, le plus souvent, de découvrir les dysfonctionnements à l'origine des acouphènes. Mais parfois d'autres examens doivent être envisagés.

Les otoémissions : ce test rapide consiste à introduire un embout dans le conduit auditif et d'enregistrer, à l'aide d'une sonde. Les informations sur la vitalité des cellules sensorielles. Car, lorsqu'elles sont en bonne santé, les cellules génèrent naturelle-

ment des sons (appelés otoémissions). Les potentiels évoqués auditifs : on place des électrodes sur les oreilles. Le front et le haut de la tête afin de vérifier d'éventuels dysfonctionnements nerveux (un mauvais fonctionnement du nerf auditif par exemple).

Plus rarement, le médecin peut prescrire d'autres examens (IRM, prise de sang...) s'il suspecte une éventuelle pathologie causant les acouphènes (hypertension, artériosclérose, troubles de la thyroïde ou cardiaques).

LES ANTIDÉPRESSEURS POURRAIENT AGGRAVER LES ACOUPHÈNES



Vous souffrez d'acouphènes permanents ? Attention : d'après une nouvelle étude américaine, certains antidépresseurs pourraient aggraver la situation...

En France, 3 710 000 Français souffrent d'acouphènes permanents. Dans 95 % des cas, on parle d'acouphènes « subjectifs » : le patient entend des sifflements, des bourdonnements, des grésillements... en permanence alors qu'il n'y a aucune cause extérieure à la nuisance sonore.

En général, les acouphènes subjectifs sont liés à des troubles de l'audition : ils peuvent faire suite à des transmissions auditives répétées (écouter de la musique à très haut volume de manière quotidienne par exemple) ou à une baisse normale de l'audition liée au vieillissement de l'oreille (à partir de 50 ans).

D'après une nouvelle étude publiée ce 22 août 2017 par des chercheurs de l'Oregon Health & Science University (aux États-Unis), certains antidépresseurs pourraient aggraver les acouphènes subjectifs.

Dans ces travaux publiés dans la revue spécialisée Cell Report, les scientifiques expliquent d'abord comment fonctionnent les psychotropes de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) : ceux-ci accentuent les effets de la sérotonine dans le cerveau, étant donné qu'il a été démontré que les personnes qui souffrent de dépression ont des taux de sérotonine plus faibles que la moyenne.

DES ANTIDÉPRESSEURS CONTRE-PRODUCTIFS

Problème : d'après les chercheurs américains, les neurones présents dans le noyau cochléaire dorsal (une zone du cerveau directement liée aux oreilles) seraient « excités » par l'amplification de l'action de la sérotonine, un neurotransmetteur qui a notamment un impact sur l'humeur. Sous l'action des antidépresseurs ISRS, ces neurones deviendraient hyper-sensibles aux stimuli extérieurs, ce qui aurait pour effet secondaire d'aggraver les acouphènes subjectifs chez les patients concernés.

« La présence d'une nuisance sonore permanente et subjective peut renforcer le mal-être des personnes souffrant de dépression, ajoutent les chercheurs. Lorsque le patient souffre d'acouphènes permanents, les médicaments antidépresseurs pourraient donc s'avérer contre-productifs. » Bon à savoir !

LE COVID-19 POURRAIT TOUCHER L'OREILLE INTERNE

Perte d'audition, acouphènes : une étude américaine montre que le covid-19 peut aussi affecter l'oreille interne.

On savait que le Covid-19 pouvait affecter le goût et l'odorat, une nouvelle étude scientifique de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) montre que le SRAS-CoV-2 provoque aussi des infections de l'oreille interne, touchant les cellules ciliées, nécessaires à l'audition et à l'équilibre.

Le Pr Lee Gehrke et ses collègues du MIT ont analysé le tissu de l'oreille interne de 19 personnes atteintes du covid-19 qui se plaignaient d'une perte d'audition, d'acouphènes ou de crises de vertige. Ils ont également étudié les tissus de l'oreille de souris. Leurs résultats, publiés dans la revue Communications medicine, confirment que la covid provoque bien des dysfonctionnements audio-vestibulaires et des pertes auditives d'apparition soudaine.

Il y a un an, les médecins britanniques avaient rapporté dans le



British medical journal, le cas d'un homme de 45 ans qui présentait des signes de perte auditive neurosensorielle. Lorsque ce patient s'était présenté à l'hôpital, il présentait les symptômes du coronavirus depuis une semaine. Son état s'étant aggravé, il avait dû être intubé et transféré à l'unité de soins intensifs pendant une trentaine de jours. Mais une semaine après sa sortie des soins intensifs, il avait remarqué des acouphènes du côté gauche et une perte auditive soudaine.

« À l'examen, ses conduits auditifs étaient perméables et non enflammés avec des membranes tympaniques intactes » soulignent les médecins. En traitement, il a pris des stéroïdes oraux pendant 7 jours puis il a reçu 3 injections de stéroïdes dans le tympan, ce qui a entraîné une certaine amélioration, mais son audition ne s'est pas complètement rétablie.

MIEUX VIVRE SES ACOUPHÈNES AVEC LA SOPHROLOGIE

Bourdonnements, chuintements, sifflements : la sophrologie est une solution douce qui permet d'apprendre à apprivoiser les acouphènes en diminuant le stress qu'ils induisent.

Comme il est assez difficile d'intervenir sur la cause des acouphènes, les ORL tentent d'agir sur les effets et le caractère obsessionnel de la gêne auditive.

Le silence absolu n'existe pas, précise le Dr Alain Londero, ORL. Notre cerveau filtre constamment les bruits qui nous entourent. L'acouphène est un message envoyé par les neurones que le cerveau identifie comme un son. Le traitement vise à mettre en place des circuits de filtrage afin d'empêcher son arrivée jusqu'à la conscience.

Pour cela il est possible de faire appel à la sophrologie, qui permet d'accéder à un état de relaxation, qui agit directement sur le système nerveux.

METTRE À DISTANCE LES BRUITS PARASITES

Le retour à un certain mieux-être passe par une prise en charge globale : dans un premier temps, le médecin ou l'ORL déterminent la cause des acouphènes. Si cette cause est physiologique, un traitement est mis en place. Mais s'il n'y a pas de réponse possible aux causes d'acouphènes, ou si cette cause est indéterminée, les médecines douces (hypnose, sophrologie...) prennent le relais pour ap-

prendre à se détourner de la perception de l'acouphène.

« En complément de la médecine allopathique, la sophrologie permet de mettre à distance les bruits parasites, à diminuer le stress et l'anxiété liés aux bruits mais aussi à modifier la perception de la douleur », explique Catherine Aliotta, directrice de l'Institut de formation à la sophrologie.

COMMENT SE PASSE UNE SÉANCE DE SOPHROLOGIE ?

Vous avez peut-être l'habitude de faire des exercices de sophrologie à la maison pour prendre de la distance avec votre stress. Mais pour traiter les acouphènes, mieux vaut vous adresser à un sophrologue, qui va travailler sur une approche globale du trouble auditif, en accompagnement de ce que vous a prescrit l'ORL.

« En intervenant sur l'état anxieux de la personne atteinte d'acouphènes, celle-ci arrive peu à peu à faire baisser l'intensité de l'acouphène et la perception de la douleur. En fait, elle apprend à se détourner de la perception des bruits parasites, à les mettre de côté tout simplement. Et peu à peu, le stress et l'anxiété cèdent la place à un mieux-être » ajoute Catherine Aliotta.

COMBIEN DE SÉANCES SONT NÉCESSAIRES ?

Un travail d'une dizaine de séances est souvent nécessaire pour arriver à traiter



les acouphènes. Souvent le patient commence par des séances en individuel (compter entre 50 et 60 euros la séance) avant de passer à des séances en groupe (moins onéreuses).

A noter : certains sophrologues sont spécialisés dans le traitement des acouphènes. Pour trouver leurs coordonnées, il suffit de consulter l'annuaire des sophrologues sur le site de l'Institut de formation à la sophrologie.

UN EXERCICE DE SOPHROLOGIE À FAIRE À LA MAISON

Les sifflements d'oreille peuvent être source d'irritabilité et de stress. En vous réfugiant dans une bulle de silence, vous

diminuerez l'intensité de vos acouphènes. Commencez par des séances en individuel (compter entre 50 et 60 euros la séance) avant de passer à des séances en groupe (moins onéreuses).

Retenez votre souffle et retirez les poignets de droite à gauche (comme des essuie-glaces), puis expirez en relâchant les muscles.

Répétez 3 fois ce mouvement.

Puis étirez-vous et dessinez avec vos bras une bulle de silence imaginaire. À chaque fois que vous ressentez des tensions corporelles dues aux acouphènes, réfugiez-vous dans cette bulle dans laquelle vous vous sentez bien et en sécurité sans que les bruits vous atteignent.

LE CAFÉ PRÉVIENDRAIT L'APPARITION D'ACOUPHÈNES

Vous avez peur d'avoir des acouphènes ? Buvez du café, déclare une nouvelle étude de l'Hôpital Brigham and Women (BWH).

L'Hôpital Brigham and Women a publié récemment une étude affirmant que la consommation de café chez la femme réduisait l'incidence des acouphènes.

Pour arriver à une telle conclusion, les scientifiques ont suivi 65 000 femmes de 30 à 44 ans, sans acouphènes au début de l'étude en 1991.

Par la suite, les chercheurs ont interrogé les femmes sur leurs habitudes de vie, leurs antécédents médicaux, la survenue et la fréquence d'acouphènes.

Au bout de 18 ans, l'étude a révélé que 5 289 femmes souffraient d'acouphènes, soit 8,14% de l'échantillon de

départ. Après une série d'analyses statistiques, une association inverse significative est apparue entre le café et les acouphènes : les femmes ayant consommé 3 à 4 tasses de café par jour ont un risque d'acouphènes réduit de 15% par rapport aux femmes ne buvant qu'un café par jour.

Si le lien exact est encore inconnu, les chercheurs précisent que le café a la capacité de stimuler le système nerveux central, et influe directement sur l'oreille interne, ce qui pourrait expliquer ce lien avec les acouphènes. À noter : cette étude fait écho à celle menée par des chercheurs de l'Université de l'Ontario (Canada) en mars dernier, et a même repris les mêmes données. Reste maintenant à étudier les résultats sur l'homme.



SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le peuple sahraoui est «en danger d'extermination»

La militante des droits de l'Homme sahraouie, El-Ghalia Djimi, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation du peuple sahraoui dans les territoires occupés qui est «en danger d'extermination», appelant la communauté internationale, dont «la responsabilité est indéniable dans la persistance du conflit», à œuvrer pour le retour de la paix dans la région.

Dans un entretien au journal électronique «La Patrie News», Ghalia Djimi, membre fondatrice de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), a prévenu que le peuple sahraoui «est en danger d'extermination».

Cela ne date pas d'aujourd'hui. Nous subissons brimades, tortures, censures, interpellation, surtout ceux osant parler et revendiquer leurs droits à la liberté et à l'autodétermination.

«Il faut que la communauté internationale œuvre pour concrétiser la paix et la stabilité dans cette région du monde, à commencer par la France, les Etats-Unis et l'Espagne, dont la responsabilité est indéniable dans la persistance de ce conflit», a-t-elle fustigé.

Elle a relevé dans le même entretien que depuis la reprise du conflit armé, le 13 novembre 2020, «la surveillance a été renforcée». Tous les

défenseurs des droits de l'Homme et militants de la cause sahraouie sont concernés par cette mesure arbitraire, selon Mme Djimi qui constate que les condamnations sont devenues «très lourdes» et «disproportionnées» pour des charges «bien souvent inexistantes».

La militante sahraouie a, par ailleurs, révélé que son nom figurait sur la première liste de 60.000 personnes ciblées par le logiciel espion Pegasus. Elle a raconté être «systématiquement placée sous surveillance téléphonique».

En résumé, elle a estimé que l'objectif des services subis était de «programmer une mort lente et irréversible des Sahraouis qui en sont victimes», notamment les victimes des disparitions forcées.

«J'ai moi-même été victime de disparition forcée. J'ai passé trois ans et sept mois dans les pri-



sons secrètes marocaines.

On était un groupe de femmes et d'hommes à avoir subi le même traitement, à l'instar d'Aminatou Haïdar.

Nous avons subi tous des dépassements, et bien plus», a-t-elle dit, dénonçant l'inexistence d'actions concrètes visant à obliger le Maroc à se plier au droit international.

L'occupant marocain bénéficie d'une «insupportable impunité», a-t-elle condamné.

Pour elle, le cas de la militante Sultana Khaya «concentre à lui seul tous les dépassements».

Nous avons tenté

maintes fois de lui rendre visite et de briser le blocus qui lui est imposé, en vain».

Elle dira au sujet des détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik que «leur condamnation arbitraire est uniquement due à leur activité en faveur de l'indépendance de leur patrie, le Sahara occidental».

Nous condamnons avec force cette inacceptable injustice qui frappe ces détenus d'opinion», rappelant à l'Espagne sa responsabilité juridique et historique dans le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental.

RWANDA-UGANDA

Les relations entre le Rwanda et l'Ouganda s'améliorent davantage

Les relations entre le Rwanda et l'Ouganda s'améliorent davantage à la faveur des échanges de visites entre responsables des deux pays, ont rapporté mardi des médias.

Le fils aîné du prési-

dent ougandais Yoweri Museveni s'est rendu lundi à Kigali pour rencontrer le chef de l'Etat Paul Kagame, selon des médias. C'est la deuxième visite de Muhoozi Kainerugaba au Rwanda en

l'espace de trois mois. Agé de 47 ans, le lieutenant-général, récemment retraité de l'armée, a la confiance de son père pour raffermir les liens entre les deux parties. Kampala et Kigali ont tra-

versé, ces dernières années, une zone de turbulence. Leurs relations diplomatiques étaient tendues. A la faveur des efforts des deux pays, cette page est en train d'être tournée.

CAMEROUN

Quatre partis de l'opposition créent un groupe parlementaire

Quatre partis politiques de l'opposition camerounaise ont annoncé lundi la création d'un groupe parlementaire dénommé «Union pour le changement».

Représentés par un total de 16 élus à l'Assemblée nationale, ils entendent notamment défendre les intérêts du peuple, travailler pour la justice sociale et l'égalité des chances, défendre et promouvoir

le patriotisme économique, combattre l'injustice, légiférer et contrôler l'action du gouvernement. A l'Assemblée qui compte 180 sièges, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir) compte 152 élus contre 7 pour l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP, allié), 5 pour le Social Democratic Front (SDF, op-

position), autant pour le Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN, opposition), 4 pour l'Union démocratique du Cameroun (UDC, opposition), 3 pour le Front pour le salut national du Cameroun (FSNC, allié), 2 pour le Mouvement pour la défense de la République (MDR, allié) et autant pour l'Union des mouvements socialistes (UMS, opposition).

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Sénégal veut enrayer «les menaces sécuritaires» dans l'espace CEDEAO

Le gouvernement sénégalais a pour ambition de conjuguer les efforts des Etats, acteurs politiques et associations de la société civile de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'enrayer «les menaces sécuritaires» planant sur l'espace régional, a rapporté mardi la presse locale, citant un responsable sénégalais.

S'exprimant à l'ouver-

ture d'un atelier de formation à Dakar sur la Réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (RGSS) de la CEDEAO, le directeur de cabinet du ministre sénégalais des Affaires étrangères, Malick Diouf, a indiqué que son pays profiterait du «dialogue et de la concertation» pour rallier ses partenaires à l'atteinte de son ambition.

A l'image des autres Etats membres de la CE-

DEAO, le Sénégal demeure «préoccupé par les menaces sécuritaires» dans la sous-région, a dit M. Diouf avant de dénoncer «une vague de violence qui se concentre particulièrement au Sahel où sévissent des groupes armés terroristes semant la terreur et contribuant à instaurer un climat d'instabilité politique dans la région, à travers notamment un retour des coups d'Etat».

«Devant cette situation, les Etats les plus touchés par cette violence, appelés communément pays de la ligne de front, tentent de mettre en place, avec l'appui de la CEDEAO, l'UA et de la communauté internationale, des stratégies de lutte pour enrayer le terrorisme, l'une des plus grandes menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest», a-t-il ajouté.

APS

CHINE-AFRIQUE

La Chine et l'Afrique «devraient renforcer leurs liens diplomatiques par des échanges interpersonnels plus étroits»

La Chine et les pays d'Afrique «devraient consolider leurs liens diplomatiques toujours plus étroits en renforçant les échanges entre les peuples», a déclaré Costantino Bt. Costantinos, professeur de politique publique à l'université d'Addis-Abeba en Ethiopie.

«Les relations interpersonnelles devraient être considérées comme la base et le pilier des liens déjà florissants entre la Chine et l'Afrique et pourraient les renforcer, selon l'expert éthiopien, cité par l'Agence Chine nouvelle».

Avec l'émergence de la technologie qui renforce le pouvoir de la diplomatie publique, des relations interpersonnelles fortes peuvent soutenir la forme traditionnelle de la diplomatie, a-t-il poursuivi.

«Nous devons comprendre que le XXIe siècle a radicalement changé la façon dont les pays interagissent les uns avec les autres, et que les liens diplomatiques traditionnels ne peuvent à eux seuls répondre aux aspirations attendues, à moins d'être alignés et soutenus par un formidable soutien populaire», a estimé Costantinos Bt. Costantinos.

Cet expert, qui a été conseiller économique auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a affirmé que l'établissement de relations interpersonnelles solides implique la participation du public à des questions complexes qui transcendent les frontières nationales.

Il a appelé la Chine et l'Afrique à développer une relation de collaboration en plaçant le peuple des deux parties au centre comme «une condition préalable à des relations abondantes et à adopter un modèle de coordination discipliné pour la conduite de la diplomatie».

Selon lui, en partageant son expérience et ses pratiques, la Chine peut donner à la population jeune et croissante de l'Afrique les moyens de suivre les dernières avancées.

Costantinos Bt. Costantinos a souligné l'importance accordée au développement des échanges culturels et entre les peuples de Chine et d'Afrique, l'un des neuf programmes à mettre en œuvre dans le cadre du premier plan triennal de la Vision 2035 de la coopération sino-africaine.

Lors de la huitième conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenue fin novembre 2021, la Chine a dit qu'elle travaillerait en étroite collaboration avec les pays africains pour mettre en œuvre le programme d'échanges culturels et entre les peuples, dans le cadre duquel le pays asiatique soutiendra la transformation de tous les pays africains ayant des liens diplomatiques avec la Chine en destinations approuvées pour les groupes de touristes chinois, et organisera une série d'événements, notamment des festivals de cinéma et des forums.

CENTRAFRIQUE

L'ex chef d'un groupe armé antibalaka remis à la CPI

La République du Tchad a remis lundi à la Cour pénale internationale l'ex chef d'un groupe armé antibalaka, Maxime Mokom, suspecté de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, a indiqué la CPI.

M. Mokom était le chef d'un groupe armé antibalaka (milices auto-proclamées d'autodéfense) allié aux principaux groupes armés qui opéraient en Centrafrique. Il était en 2019 devenu ministre chargé du Désarmement, de la Démobilisation, de la Réinsertion et du Rapatriement (DDRR).

M. Mokom est suspecté de crimes qui auraient été commis à Bangui et dans d'autres localités de la République centrafricaine en 2013 et 2014, a indiqué la CPI dans un communiqué.

«La Chambre a trouvé des motifs raisonnables de croire que M. Mokom, un ressortissant de la République centrafricaine (...) était un Coordonnateur National des Opérations des Anti-Balaka», a indiqué la Cour, qui siège à La Haye.

A ce titre, il est notamment suspecté d'être responsable de (tentative de) meurtre, extermination, déportation ou transfert forcé de population, emprisonnement, torture, persécution, traitement cruel, mutilation.

La CPI a conclu qu'un conflit armé ne présentant pas un caractère international était en cours sur le territoire de la RCA depuis au moins septembre 2013 jusqu'au moins décembre 2014 entre la Séléka (une coalition de groupes armés principalement composée de musulmans opposés à l'ancien président François Bozizé) et les Anti-Balaka (un mouvement opposé à la Séléka et soutenu par Bozizé). Selon la CPI, il existe «des motifs raisonnables» de croire que, de septembre 2013 au moins à décembre 2014 au moins, une attaque aurait été menée par les Anti-Balaka contre la population civile musulmane et les personnes perçues comme collectivement responsables, complices ou soutenant la Séléka», a souligné la CPI.

Patrice-Edouard Ngaïssona, ancien ministre centrafricain des Sports, et Alfred Yekatom, surnommé «Rambo», deux ex-chefs de milices centrafricains détenus par la CPI respectivement depuis janvier 2019 et novembre 2018, sont également accusés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité lors de la guerre civile entre 2013 et 2014.

RUSSIE-UKRAINE

Reprise des pourparlers entre l'Ukraine et la Russie

La quatrième session de pourparlers entre l'Ukraine et la Russie a repris mardi après une pause la veille, a annoncé un haut responsable ukrainien.

"Les négociations sont en cours", a déclaré sur Twitter Mykhaïlo Podoliak, un négociateur et conseiller du président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Au menu des discussions figurent notamment "un cessez-le-feu et le retrait des troupes" russes du territoire ukrainien, a-t-il ajouté.

La quatrième session de pourparlers entre Moscou et Kiev avait débuté lundi en visioconférence.

Les délégations s'étaient séparées pour une "pause technique" avec la promesse de reprendre les discussions

mardi. Les deux camps ont affiché un certain optimisme ces derniers jours, même si le Kremlin a estimé mardi qu'il était prématuré de faire tout "pronostic".

Un conseiller de la présidence ukrainienne, Oleksii Arestovitch, a jugé possible un accord de paix d'ici le mois de mai, "et peut-être beaucoup plus rapidement".

Dans la nuit, le président Volodymyr Zelensky a assuré que les Russes ont "commencé à comprendre qu'ils n'arriveront à rien par la guerre". "On m'a dit que (les pourparlers en cours)

étaient plutôt bons", a indiqué le chef de l'Etat ukrainien, après avoir évoqué samedi une approche nouvelle, "fondamentalement différente", de Moscou dans les négociations. "Mais attendons de voir", a-t-il ajouté. Le 24 février à l'aube, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a éclaté dans un contexte de tensions croissantes avec les Occidentaux.

La Russie, qui estime faire face à une menace "sérieuse" et "très grande" en Ukraine, réclame la fin de la politique



d'expansion de l'OTAN et le retrait des forces américaines stationnées en Europe de l'Est, des demandes rejetées par les Occidentaux.

ONU

La Chine souligne l'importance de l'indivisibilité de la sécurité

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, a souligné lundi l'importance du principe de l'indivisibilité de la sécurité et a appelé à abandonner une mentalité de Guerre froide dans le contexte de la crise ukrainienne. Notant que la situation internationale connaissait de profonds changements et beaucoup d'instabilité et d'incertitude, il a estimé que l'éclatement de la crise ukrainienne avait davantage soulevé la question de savoir comment maintenir la stabilité du système international et se concentrer davantage sur un véritable chemin vers la sécurité universelle et le développement commun, selon l'Agence Chine nouvelle. Le principe vital de l'indivisibilité de la sécurité figure dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, qui a constitué la base de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a rappelé le diplomate lors d'un briefing du Conseil

de sécurité par le président en exercice de l'OSCE, Zbigniew Rau. «Ce principe revêt une signification particulière dans les circonstances actuelles. Par conséquent, il doit non seulement être maintenu, mais surtout être mis en œuvre», a déclaré M. Zhang. «Le règlement définitif de la crise en Ukraine exige de prendre au sérieux et de respecter les préoccupations légitimes de tous les Etats en matière de sécurité et de former un mécanisme de sécurité européen équilibré, efficace et durable.» La mentalité de Guerre froide fondée sur la confrontation des blocs doit être entièrement rejetée. S'en tenir à une mentalité hégémonique et provoquer la confrontation des blocs ne fera qu'exacerber les troubles et les divisions, a-t-il noté, ajoutant que c'était le cas en Europe et dans d'autres régions. Ce monde n'a pas besoin d'une nouvelle Guerre froide. Sous la bannière du multilatéralisme, tous

les pays doivent renforcer l'unité et la coopération et travailler ensemble pour une communauté de destin pour l'humanité, a dit l'ambassadeur. «Nous devons respecter l'orientation générale du dialogue et de la coopération. Même dans les moments les plus intenses de la Guerre froide, le dialogue et la coopération étaient possibles et nécessaires. Plus il y a de frictions, de différences et de risques potentiels, plus il est important et nécessaire de renforcer la compréhension et la confiance mutuelle», a souligné M. Zhang. Il a noté que le monde était désormais entré dans une nouvelle ère, ajoutant que la voie du dialogue et de la coopération devrait s'élargir plutôt que se rétrécir. Selon le diplomate, les différences entre les Etats en termes d'intérêts nationaux, de système social et d'idéologie ne doivent pas devenir un obstacle au dialogue, et encore moins une raison de confrontation.

CHINE-ETATS UNIS

La Chine exhorte les Etats-Unis à clarifier pleinement leurs activités militaires biologiques

Un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a exhorté lundi les Etats-Unis à agir de manière responsable et à fournir une clarification approfondie concernant leurs activités militaires biologiques.

Le porte-parole Zhao Lijian a déclaré lors d'un point de presse quotidien que les Etats-Unis devaient également cesser d'être les seuls à entraver la mise en place d'un régime de vérification de la Convention sur les armes biologiques.

«Cela permettra de rétablir la confiance de la communauté internationale dans le respect par les Etats-Unis

de leurs obligations internationales et de renforcer la biosécurité mondiale», a-t-il déclaré.

«Les activités militaires biologiques en Ukraine relèvent de la préoccupation commune de la communauté internationale», a ajouté M. Zhao, citant des informations déjà divulguées sur le fait que les Etats-Unis participent et financent des laboratoires biologiques en Ukraine qui détiennent des agents pathogènes mortels.

Les Etats-Unis ont toujours affirmé être «ouverts et transparents», a indiqué M. Zhao. «Si les préoccupations sont vraiment de la

'désinformation', pourquoi ne publient-ils pas des documents détaillés pour prouver leur innocence ?» Il a également demandé de quelle manière les Etats-Unis ont dépensé leur financement de 200 millions de dollars dans les laboratoires biologiques, quel type de recherche ils ont mené sur les agents pathogènes et pourquoi ils refusent d'ouvrir les laboratoires biologiques pour des enquêtes indépendantes par des experts internationaux, entre autres. «Jusqu'à présent, les réponses des Etats-Unis ont été contradictoires et inexplicables», a déclaré M. Zhao.

Depuis des décennies, les Etats-Unis n'hésitent pas à montrer du doigt les autres et à les accuser de ne pas se conformer, disant qu'ils devraient accepter la vérification et recourant même à des sanctions et à des opérations militaires, a-t-il dit, ajoutant que lorsqu'il s'agit des Etats-Unis eux-mêmes, ils refusent la vérification et essaient de s'en sortir.

«Il s'agit là d'un 'deux poids, deux mesures' typique. De plus, étant donné la crédibilité des Etats-Unis, il est très difficile pour eux de gagner la confiance de la communauté internationale», a déclaré M. Zhao.

COLOMBIE-LÉGISLATIVES

Election d'un représentant des victimes du conflit avec l'ex-guérilla des FARC

Le fils d'un chef paramilitaire siègera au Congrès en Colombie où il représentera les victimes du conflit avec l'ex-guérilla des FARC, à l'issue des élections législatives, ont rapporté des médias citant une source officielle.

Les Colombiens ont voté dimanche pour renouveler les 296 membres du Sénat et de la Chambre basse des représentants, un scrutin remporté par l'opposition de gauche.

Nouveauté de ces législatives, les victimes du conflit avec l'ex-guérilla des FARC (qui a déposé les armes avec l'accord de paix de 2016) ont leurs propres représentants au Parlement, avec 16 sièges qui leur sont spécialement réservés pour les deux prochaines législatures (jusqu'en 2030) dans les régions les plus durement touchées.

Jorge Tovar, le fils du tristement célèbre chef paramilitaire surnommé

«Jorge 40», a été élu dans l'une de ces circonscriptions de paix du nord du pays. M. Tovar, avocat de formation qui se dit «spécialisé dans la défense des droits de l'Homme», a célébré sa victoire sur Twitter: «Le moment est venu de changer l'histoire». Son père était le chef du Bloc nord des paramilitaires d'extrême-droite qui ont semé la terreur au cours des années 1990.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Un deuxième Palestinien tué par les forces sionistes près d'Al-Qods occupée

Un deuxième jeune Palestinien a été tué mardi par les forces de l'occupation sioniste dans le camp de Qalandiya, près d'Al-Qods occupée, et six autres blessés, a dénoncé le ministère palestinien de la santé.

Alaa Shiham, âgé d'une vingtaine d'années a été mortellement touché d'une balle à la tête. Six jeunes palestiniens ont été blessés, et deux autres ont été arrêtés selon l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Plutôt dans la même journée, un autre jeune, Nader Haytham Rayan, 17 ans, a été mortellement blessé par plusieurs balles à la tête, à la poitrine et à la main, lors d'un assaut de l'armée de l'occupation dans le camp de Balata, à l'est de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a précisé le ministère, cité par Wafa.

Selon le directeur du centre d'ambulance et d'urgence du Croissant-Rouge à Naplouse, cité par l'agence de presse, trois autres palestiniens ont été blessés dont l'un dans un état grave.

Des affrontements avec l'armée sioniste éclatent régulièrement en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967-, où vivent plus de 2,8 millions de Palestiniens, et ce lors de manifestations contre la colonisation ou d'arrestations dans des localités palestiniennes par les forces de sécurité sionistes.

TURKMÉNISTAN

Le fils du dirigeant sortant remporte la présidentielle

Le fils du président sortant du Turkménistan, Serdar Berdimoukhamedov, a remporté la présidentielle pour succéder à son père à la tête de ce pays d'Asie centrale, selon les résultats annoncés mardi.

Agé de 40 ans, il a remporté le scrutin du 12 mars avec 73% des voix face à huit autres candidats sans notoriété, selon la commission électorale du pays.

Sa victoire ne faisait aucun doute dans ce pays désertique et riche en hydrocarbures.

Le président sortant, Gourbangouly Berdimoukhamedov, avait succédé en 2006 à Saparmourat Niazov.

M. Berdimoukhamedov, 64 ans, avait annoncé en février avoir pris «une décision difficile» du fait de son âge et vouloir laisser le pays à de «jeunes dirigeants».

Quelques jours plus tard, «son fils devenait sans surprise son successeur désigné». Serdar, avant d'être élu à la présidence, était déjà vice-Premier ministre chargé de l'économie, et avait remplacé son père au poste symbolique de chef de l'association nationale des chevaux Akhal-Teke, l'animal national.

CORÉE DU SUD-ETATS UNIS

Séoul et Washington étudient le renforcement de leur ALE bilatéral

La Corée du Sud et les Etats-Unis continueront de développer et d'étendre leur coopération économique ancrée dans leur accord de libre-échange (ALE) bilatéral promulgué il y a 10 ans, a indiqué le ministre sud-coréen du Commerce, Yeo Han-ko.

«L'ALE a permis de renforcer les échanges commerciaux entre nos deux pays de plus de 70 pc au cours de la dernière décennie, doublant et triplant le flux d'investissement dans les deux sens», a dit Yeo lors d'un séminaire organisé conjointement par l'Institut économique de Corée (KEI) et l'Institut coréen de politique économique internationale (KIEP).

«Je tiens à souligner que l'ALE a changé la donne et a fondamentalement transformé la nature du partenariat entre Séoul et Washington en un partenariat stratégique», a-t-il ajouté.

Le responsable sud-coréen a noté que les changements que connaît l'environnement économique mondial nécessiteraient une coopération plus accrue entre la Corée du Sud et les Etats-Unis dans de nombreux domaines, y compris les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs.

«Il est grand temps de planifier l'avenir de l'ALE pour les 10 prochaines années», a-t-il affirmé.

PEINTURE

Nouveau record mondial pour les enchères d'art contemporain

Les ventes aux enchères d'art contemporain, dopées par les oeuvres numériques, ont atteint un nouveau record estimé à 17,08 milliards de dollars en 2021, soit une hausse de 60% par rapport à 2020 et de 28% comparé à 2019, selon le rapport annuel d'Artprice, leader mondial de l'information sur le marché de l'art, publié lundi.

Pendant deux ans, «la crise sanitaire a accéléré de manière spectaculaire la dématérialisation du marché de l'art.

87% des 6.300 maisons de vente suivies par Artprice disposent désormais de tout le back-office pour faire des enchères en ligne», a déclaré Thierry Ehrmann, à la tête de cette société française.

Avec 663.900 lots vendus dans le monde (artistes nés après 1945, peintures, sculptures, installations, dessins, photographies, estampes, vidéos...), «l'art contemporain pèse désormais 20% du marché contre 3% en 2000», précise-t-il.

En totalisant 5,95 milliards de dollars de ventes, la Chine repré-

sente 35% du marché mondial, juste devant les Etats-Unis qui totalisent 5,79 milliards de dollars, soit 34% du marché, selon M. Ehrmann.

Avec un total de 1,99 milliard de dollars, le Royaume-Uni, troisième place, enregistre en revanche une baisse de 10% de ses ventes par rapport à 2019.

Parmi les maisons de vente, Sotheby's et Christie's concentrent 49% du marché avec respectivement 4,4 et 4 milliards de dollars.

Ketterer est la première maison de vente en Europe avec 97 millions de dollars de ventes.

Le taux d'invendus, très bas, atteint 31% pour la première fois de

son histoire, ce qui «montre qu'un tri draconien s'est opéré avec des maisons de vente impitoyables dans leurs choix de vente et la quasi-impossibilité d'avoir affaire à des faussaires», selon M. Ehrmann. Il l'explique par «l'amélioration de la traçabilité» des oeuvres et la «qualité des technologies utilisées en matière d'expertise».

Parmi les tendances du marché, les jeunes artistes battent des records de précocité (âgés de 18 à 30 ans) notamment sur le marché des NFT - ces certificats d'authenticité numérique pour des contenus en ligne - qui continue de révolutionner l'art mondial avec 232,4 millions de dollars de ventes.



L'allemand Gerhard Richter et le britannique Banksy sont les artistes vivants les plus performants du monde aux enchères.

1.186 oeuvres de Banksy ont été adjudgées pour 206 millions de dollars, dont un nouveau record à 25,4 millions de dollars.

CINÉMA

Le documentaire «Sophonisbe, reine sacrifiée de Cirta» présenté à Alger

Le long métrage documentaire «Sophonisbe, reine sacrifiée de Cirta» du regretté réalisateur Abdallah Touhami, a été présenté lundi soir à Alger, dans le cadre de la Semaine du film documentaire (12-17 mars).

Accueilli à la salle de cinéma El Khayam, ce long métrage de 72 mn, déroule l'histoire de la reine carthaginoise, Sophonisbe, fille d'Hasdrubal Gisco qui s'est retrouvée au cœur des rivalités politiques de deux rois numides, Syphax et Massinissa.

Présenté en Tamazight et sous-titré en français, le documentaire met en scène les

tribulations de Sophonisbe, à la beauté ensorcelante, prise dans un jeu d'intérêts politiques.

Carthage subit une défaite cuisante par le général romain Scipion, au grand désarroi de Sophonisbe, qui était promise à Syphax, allié des Carthaginois. Sophonisbe craint de subir le sort des vaincus et être emmenée à Rome, après la capture de Syphax.

Entre l'amour et la patrie, la princesse se retrouve écartelée et reçoit une proposition du roi Massinissa qui souhaite l'épouser et faire d'elle la reine de Cirta, capitale

de la Numidie unifiée. Appuyé d'éclairages d'universitaires et historiens, le film puise dans les archives en se référant à des ouvrages historiques attestées, comme les récits du préhistorien français Gabriel Camps, spécialiste de l'histoire des Berbères.

Le réalisateur a également eu recours à des séquences mises en scène afin d'illustrer quelques événements marquants de la vie de Sophonisbe. Organisée par le Centre algérien de développement du Cinéma (Cadc), la Semaine du film documentaire a programmé jusqu'au 17 mars la projection de

12 longs métrages documentaires aux contenus en lien avec l'architecture, l'histoire, l'anthropologie et le patrimoine. A raison de deux séances par jour, le public aura à découvrir des oeuvres de cinéastes algériens et étrangers notamment «Les Camps de Regroupements» de Saïd Oulmi, «Enrico Mattei et la Révolution algérienne» de Ali Ayadi, ou encore deux autres documentaires, «Bahrouna» de Fatiha Afiane et «Ni là-bas, ni là-bas» de Hocine Saadi, qui seront présentés en avant-première.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الديمقراطية الشعبية الجزائرية
وزارة الأشغال العمومية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE AIN DEFLA
N°: 873 /SEEIB/DTP/2022

مديرية الأشغال العمومية
لولاية عين الدفلى
رقم: 873 /م/ص ق/م أ/ع/2022

Mise En Demeure N° 02

Vu le marché N° 47/2020 du 13/09/2020.
Vu l'avenant N° 01 sous le N° 78/2021 du 29/11/2021
Vu les envois adressés à l'entreprise:
- N° 4356 en date du 14/12/2021.
- N° 4424 en date du 19/12/2021.
- N° 148 en date du 10/01/2022.
- N° 232 en date du 18/01/2022.
- N° 458 en date du 06/02/2022.
- Vu la mise en demeure N°01 N° 556/SEEIB/DTP/2022 paru dans les quotidiens nationaux :
En langue nationale : المحور du 20/02/2022.
En langue étrangère : Transaction d'Algérie du 20/02/2022.
- Vu l'évolution des dégradations (causé par les travaux des purges réalisés par l'entreprise) sur la chaussée qui présente un danger pour les usagers de la route.
- Vu le retard enregistré dans la signature de l'ordre de service N°04 pour reprise les travaux après le visa de l'avenant N° 01 par le contrôle financier de la wilaya de Ain Defla.

L'entreprise **ETHB Haddad Saïd**, demeurant à Boumerdes titulaire du marché intitulé **Lot 03 : Entretien de la RN 65 du PK 56+600 au PK 69+000 Sur Linéaire De 12.4 Km dans le cadre de l'opération : Entretien des routes nationales - remise a niveau des routes nationales - pace tranche 2015**, est mis en demeure N° 02 dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou la presse pour :
1/ - Se rapprocher de la direction des travaux publics pour recevoir une copie de l'ordre de service N° 04 pour signature et une copie de l'avenant N° 01 pour reprise les travaux.
Faute de quoi, les mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur, néanmoins, la résiliation du marché aux tors exclusifs de l'entreprise.

DK NEWS Anep : 2216004791 du 16/03/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE LAKHDARIA
COMMUNE DE LAKHDARIA
MATRICULE FISCALE: 098410135093424

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, et en vertu de PV de réunion de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 24/02/2022 après appel d'offres ouvert N°01/2022 portant sur l'opération suivante :

« Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de LAKHDARIA ANNE2022 »
Lot 01: Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de LAKHDARIA.
Lot 02: Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de LAKHDARIA.

Le président de l'APC de Lakhdoria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre paru dans les quotidiens "الصوت الأخرى" en date du 30/01/2022 et « DK NEWS » en date du : 30/01/2022 et le « BOMOP », que l'attribution provisoire du marché relative à l'opération en question conformément au tableau ci-après :

N°	Designation de soumissionnaire	Matricule Fiscal	Intitulé de l'opération	Montant proposé	Note technique obtenu	Délai d'exécution	Observation
01	ENTREPRISE D'ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS LOUCIF KHALED - BORDJ BOU ARRERIDJ -	187340100971163	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de Lakhdoria» Lot 01 : Balayage et enlèvement des déchets d'une partie de la ville de Lakhdoria	5.236.000,00 DA	22,5 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disant)
02	ENTREPRISE DE RAMASSAGE ET D'ENLEVEMENT D'ORDURES MOKRANE MOHAND OUALI - ORAN -	170991700139199	«Collecte des déchets ménagers et de balayage d'une partie de la ville de Lakhdoria» Lot 02 : Collecte des déchets ménagers d'une partie de la ville de Lakhdoria	5.533.500,00 DA	30 Points	Durant l'année 2022	L'offre la plus avantageuse (la moins disant)

Les soumissionnaires concernées et intéressés peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et peuvent introduire des recours et les transmettre à monsieur le président de la commission communale des marchés de la commune de Lakhdoria, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS Anep : 2216004673 du 16/03/2022

ICT MAGHREB 2022 Des solutions innovantes proposées par des startups algériennes à Alger

Des solutions innovantes ont été présentées dans les domaines de l'enseignement, la gestion et le e-commerce à l'occasion de la 2ème édition du salon «ICT Maghreb 2022», ouvert lundi à Alger et dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Parmi les solutions innovantes présentées lors de ce salon de trois jours (14-16 mars), figure «Tutor», une application mobile qui met en contact des enseignants, dispensant des cours particuliers, avec les parents d'élèves, a indiqué à l'APS le jeune Bounil Billel, co-fondateur de la startup «Tutor», incubée à l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) de Sidi Abdellah (Alger).

Il a expliqué que cette application permet aux parents d'élèves, qui se sont enregistrés dans la base de données de la startup, de choisir parmi un panel d'enseignants désirant donner des cours particuliers, ajoutant que l'application assure un contrôle et suivi garantis de l'élève grâce au feedback donné par les enseignants.

«Les parents pourront choisir le meilleur enseignant selon le profil donné et auront plus de visibilité sur la progression de leurs enfants», a-t-il dit, tout en se félicitant que, depuis son lancement en 2021 à Alger et qui touchera progressivement les autres wilayas du pays, «les parents et les enseignants adoptent de plus en plus cette application».

De son côté, le fondateur de la startup «Weasydoo», Tarek Cheikh, a mis en avant sa plateforme numérique «Easydoo» qui propose aux entreprises «des solutions et services sur mesure en matière d'ingénierie informatique avec pour but principal d'améliorer la productivité et le rendement grâce



à des solutions fiables et entièrement personnalisées pour faciliter les processus de travail». Il a expliqué que les logiciels de gestion développés par sa startup «permettent aux entreprises un gain de temps, une simplification des démarches administratives et l'accessibilité à l'information».

«Pimarket.dz» est l'autre plateforme qui ambitionne de relier les fournisseurs des pièces détachées mécaniques avec les diverses entreprises économiques du pays. Selon le créateur de la startup Pimarket, Ouahab Mouhoub, la plateforme est dotée d'une base de données permettant aux professionnels de rechercher des pièces détachées «aux meilleurs prix et disponibilités par un simple abonnement sans commission».

«Le site internet permet une recherche rapide des pièces détachées désirées à travers un accès direct aux fournisseurs du marché national», a-t-il dit, ajoutant que «les visiteurs du site pourront commander en ligne leurs pièces détachées de même que la livraison dans les 58 wilayas».

Il a souligné que les intéressés pourront apprécier

les prix et la disponibilité sur plusieurs offres proposées par les fournisseurs, tout en gardant les traces des différentes transactions.

Le salon ICT Maghreb, organisé par Prolinkom Consulting et MM.

Communication sous le slogan «le numérique, un levier multisectoriel et une économie à part entière», est un espace où se côtoient entreprises, experts, startups, étudiants et médias.

En plus de l'opportunité qu'il offre aux exposants de se retrouver face à des décideurs et professionnels IT afin de leur proposer leurs solutions dans le cadre des grandes tendances digitales actuelles du marché, le salon permet également aux visiteurs d'accéder au marché de toute la région du Maghreb en une seule action, expliquent les organisateurs, précisant que plus de 500 produits et services dans le secteur des TIC sont disponibles en un seul lieu.

Cet événement ambitionne de devenir le carrefour d'échange entre professionnels et experts des TIC, attirant décideurs et donneurs d'ordre publics et privés.

BECHAR «Ibtikar», un outil de développement de la recherche scientifique

La plateforme numérique «Ibtikar» est un outil efficace de développement de la recherche scientifique dans le pays, mise à la disposition des étudiants, chercheurs et doctorants, a affirmé mardi à Bechar Mme Soraya Mokdad, représentante de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT).

Cette plateforme permet aux concernés l'accès à une trentaine (30) d'autres plateformes technologique et laboratoires d'analyses des différents centres et laboratoires de recherches du pays et les services communs dédiés à la recherche scientifique, a-t-elle précisé lors d'une rencontre sur la vulgarisation de cette plateforme, tenue à l'université Tahri Mohamed. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne de vulgarisation de «Ibtikar» à travers les établissements universitaires du Sud du pays, dont celles de Tamanrasset, El-Oued, Illizi, Ghardaia et Tindouf, vise à faire connaître cet espace interactif entre la communauté scientifique et universitaire et les laboratoires relevant des centres de recherches de différentes universités et leur plateformes techniques, en plus de contribuer au développement de la recherche scientifique au

niveau des institutions universitaires, a-t-elle expliqué. La plateforme numérique en question, mise au point en 2021, vise aussi à mettre à la disposition de ses utilisateurs les informations nécessaires sur les services communs existants, les équipements et prestations de services à offrir gracieusement et qui ne peuvent dépasser une valeur de 200.000 DA, a ajouté Mme Mokdad.

Elle permet un accès des plus rapides aux autres plateformes des différents centres de recherches et d'analyse, à l'instar du centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), et facilite le traitement des demandes, des analyses, du prototypage, des calculs intensifs, et bien d'autres opérations émanant des doctorants et étudiants en Master 1 et 2, en facilitant aussi aux concernés la réalisation de leur stage de fin d'études dans des conditions scientifiques adéquates, a conclu la représentante de la DGRSDT.

Un débat s'est instauré par la suite entre la représentante de la DGRSDT et l'assistance et différentes questions liées aux modalités d'accès et d'utilisation des prestations de la plateforme «Ibtikar» ont été débattus.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Immatriculation Fiscal : 0.96216019044817

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 27 /2022

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 27 / 2022 pour :

PROGRAMME D'ELECTRIFICATION EN PHOTOVOLTAÏQUE DES ZONES D'OMBRES A TRAVERS DES COMMUNES DE LA WILAYA (ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES KITS SOLAIRES INDIVIDUELLES DES ZONES D'OMBRES)

Les soumissionnaires intéressées et spécialisées dans le domaine de l'énergie solaire ayant les conditions d'éligibilités :

- Toute entreprise spécialisée dans le domaine de l'énergie solaire et ayant une activité du registre de commerce conforme de la nature de l'opération,
- Ayant du personnel qualifié en énergie solaire avec Diplôme et attestation Master ou Ingénieur,
- Ayant déjà réalisé un ou plusieurs projets dans le domaine (Justifié par des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître de l'ouvrage
- Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 5 000 000.00 DA au cours des trois (03) années

(2017-2018-2019) justifiées par un certificat C20

peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Siège de la Wilaya de Médéa, sis boulevard de l'ALN, Direction de l'Administration Locale, Service du budget et de patrimoine de wilaya contre un montant de 2.000.00 DA non remboursable.

Les dossiers doivent comprendre les pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie du registre de commerce légalisé par CNRC portant l'activité demandée.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASONS et CACOBATH valides le jour de l'ouverture des plis
- Copies des bilans comptables indiquant les différents résultats financiers des trois (03) dernières années 2017-2018-2019 visés par les services des impôts justifiés par un certificat C20.
- Copie du casier judiciaire N° 03 de moins de trois (03) mois.
- Liste des moyens humains justifiée par l'affiliation CNAS du personnel et les diplômes pour l'encadrement technique.
- Liste des moyens matériels justifiés par cartes grises + assurances + fiches de contrôle technique pour chaque engin et liste des moyens matériels non roulant délivré par l'huissier de justice pour l'année 2021.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales années (2019).
- Copie de la carte immatriculation fiscale.
- Reçu de paiement de cahier des charges

B/ L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire datée signée et cachetée.
- Mémoire technique justificatif.
- Délai de réalisation justifié par un planning .
- Engagement de la garantie des équipements photovoltaïques doit être supérieur ou égal à deux (02) ans.
- Fiche technique avec certificat de conformité des équipements
- Cahier des charges signé, daté et cacheté, portant à la dernière page la mention "lu et accepté"

C/ L'offre financière contient :

- La lettre de soumission daté, signée et cacheté
 - Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) daté, signé et cacheté
 - Le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) daté, signé et cacheté
- Le dossier de déclaration de la candidature, l'offre techniques et l'offre financière, doivent être déposés chacun dans une enveloppe séparée, cachetés, portant le nom du soumissionnaire ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique), (offre financière), l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante:

« N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 27/2022

A MONSIEUR / LE WALI DE LA WILAYA DE MEDEA - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE -

Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent déposer leurs offres au dernier jour de délai de préparation des offres à 12.00h, et le délai de préparation des offres est fixée de 10 jours à compter de premier jour de parution de cet avis aux quotidiens nationaux et le BOMOP.

Si le dernier jour de préparation des offres coïncide un jour de repos légal, le délai de préparation des offres sera prorogé au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis publique s'effectuera au siège de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa boulevard de l'ALN-Médéa en présence des soumissionnaires le jour qui coïncide la date limite de dépôts à 14h00.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de trois mois à compter de la date de dépôt des plis.

HAND-CAN-2022

La 25^e édition se déroulera du 11 au 18 juillet (FAHB)

La Confédération africaine de handball (CAHB) a reprogrammé la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (seniors messieurs) du 11 au 18 juillet au Maroc, a appris mardi l'APS de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

«Nous avons reçu un courrier officiel de la Confédération africaine de handball portant la reprogrammation de la CAN-2022 au Maroc. Cette décision a été prise à la demande du Comité International des Jeux Méditerranéens (CIJM) et avec l'intervention de la Fédération Internationale de Handball (IHF)», précise la même source.

Selon le nouveau programme de la compétition, le premier tour aura lieu les 11, 12 et 13 juillet. Les quarts de finale, le 15 juillet



et les demi-finales le 16 juillet. La finale se déroulera le 18 juillet. La CAHB a également annoncé que

les 14 équipes engagées pour la CAN-2022 seront réparties en 4 groupes au premier tour, avec deux

groupes de 4 équipes et deux autres de 3 équipes. La nouvelle date du tirage au sort sera annoncée ultérieurement. Pour rappel, la Confédération africaine de handball avait décidé dans un premier temps de reporter la Coupe d'Afrique des nations, qui devait avoir lieu en janvier dernier, avant d'arrêter, dans un second temps, la date du 22 juin au 2 juillet pour le déroulement de la compétition. Les Jeux Méditerranéens se dérouleront à Oran du 25 juin au 6 juillet 2022.

SPORT UNIVERSITAIRE

Plus de 200 participants aux Olympiades sportives et culturelles des étudiants aux besoins spécifiques à Djelfa

Plus de 200 athlètes (filles et garçons) issus de sept universités nationales ont pris part aux Olympiades sportives et culturelles des étudiants aux besoins spécifiques, ouvertes, lundi, au complexe sportif « 1^{er} novembre 54 » de la wilaya de Djelfa.

«Cette manifestation inaugure le programme d'activités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, célébrant le sixantenaire des fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse, prévoyant 60 animations festives», a souligné Smal Nezzar, sous-directeur de l'animation en milieu universitaire, auprès du ministère, dans son allocution d'ouverture de cet événement.

Il a ajouté que cette première édition des Olympiades des étudiants universitaires aux besoins spécifiques est «appelée à être institutionnalisée,

à l'avenir», pour en faire un «événement sportif dédié aux élites relevant de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, tout en œuvrant, en parallèle, à la création de clubs sportifs pour les personnes aux besoins spécifiques au niveau des différents établissements et résidences universitaires». Le wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaâd a, pour sa part, salué l'organisation de cet événement à Djelfa, louant en outre, l'intérêt accordé par le président de la République à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques.

«La catégorie des personnes aux besoins spécifiques est un maillon important de la société. Ils ont fait preuve de courage et d'une forte détermination lors de leur participation aux différentes compétitions à l'intérieur et à l'extérieur du pays», a-t-il

assuré. Pour sa part, Lezhari Touati, responsable à la direction des activités culturelles, scientifiques et sportives de l'université Ziane Achour, a souligné l'importance de cette compétition qui contribue à l'animation de la scène sportive locale.

Les courses du 100 m, 200 m, 400 m et 800 m, figurent parmi les disciplines olympiques programmées au titre de cette compétition, outre le lancer du poids, le handbasket et le sprint. Cette 1^{ère} édition du genre, initiée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), placée sous le slogan « Sport et science... pour réaliser le rêve », est organisée en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de wilaya des personnes aux besoins spécifiques.

TENNIS - TOURNOI D'ANTALYA

Mohamed Ali Abibsi intègre le tableau final

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi s'est qualifié mardi pour le tableau final au tournoi d'Antalya (Turquie) après sa victoire dans le troisième et dernier tour qualificatif contre le grec Stephanos Schinas (6-4, 6-3).

Au tour précédent, le jeune algérien avait sorti l'Argentin Alan Postay (6-3, 7-5), qui au premier tour avait dominé l'Ukrainien Yevhenii Bondarenko (6-4, 6-0). Abibsi sera fixé sur son adversaire au premier tour du tableau final ce mardi après-midi, après la fin de la phase de qualification et le tirage au sort qui sera effectué dans la foulée.

Pour sa part, Samir Hamza Reguig, le deuxième international algérien engagé dans ce tournoi, a été moins chanceux, car ayant vu son aventure s'arrêter au troisième tour, à une marche du tableau final. En effet, après avoir sorti le Bosnien Andrej Duric au premier tour (6-1, 6-3), Reguig avait enchaîné avec l'Italien Marco Mania, qu'il avait assez facilement dominé (6-0, 6-2), mais au troisième tour, il a eu la malchance de tomber sur le Japonais Rimppei Kawakami, tête de série N1 du tableau des qualifications.

Un sérieux client, qui s'est montré à la hauteur de son statut de favori, en emportant (6-0, 6-2), en décrochant par la même occasion le précieux sésame pour le tableau final. Doté d'un prize-money de 25.000 USD, ce tournoi qui se déroule sur terre battue a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Bosnien Neriman Fatic (287^e mondial) et l'Italien Riccardo Bonadio (294^e mondial). Il s'agit du deuxième tournoi consécutif à Antalya pour les deux algériens, après celui du 7 mars courant, et pendant lequel Reguig avait réussi à atteindre le tableau final, alors qu'Abibsi a été éliminé au troisième tour de la phase de qualification, après sa défaite contre le Roumain Matéo Bejanu (7-5, 2-6, 6-10).

HAND - ÉQUIPE NATIONALE

Benmagnsouloula "soulagé" après la reprogrammation de la CAN-2022

Le manager général en charge des équipes nationales de handball, messieurs et dames, Abdeslam Benmagnsouloula, s'est dit mardi "soulagé" suite à la décision de la Confédération africaine de handball (CAHB) de reprogrammer la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (seniors messieurs) du 11 au 18 juillet au Maroc au lieu du 22 juin au 2 juillet.

"Nous sommes soulagés par cette décision de décaler la CAN-2022, ce qui va permettre à l'Algérie de prendre part éventuellement à ce rendez-vous continental, qualificatif au Mondial 2023, qui intervient juste après le tournoi handball des Jeux méditerranéens JM-2021 (reportés à 2022)", a affirmé à l'APS Benmagnsouloula.

Le déroulement tournoi de Handball des JM-2021 (25 juin-6 juillet) était incertain, en raison du chevauchement de dates avec la CAN-2022, avant que cette dernière ne soit décalée pour permettre aux pays nord-africains d'être présents à Oran l'été prochain. "Nous sommes en train d'élaborer le plan de préparation de l'équipe nationale avec au programme une série de stages à Alger et à l'étranger, en vue des prochains échéances importantes qui nous attendent", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Il faudra bien préparer le rendez-vous africain, d'autant que notre principal objectif est de se qualifier aux prochains Mondiaux 2023", organisés conjointement par la Pologne et la Suède, a-t-il conclu. Selon le nouveau programme de la CAN-2022, le premier tour aura lieu les 11, 12 et 13 juillet. Les quarts de finale, le 15 juillet et les demi-finales le 16 juillet. La finale se déroulera le 18 juillet.

La CAHB a annoncé que les 14 équipes engagées pour la CAN-2022 seront réparties en 4 groupes au premier tour, avec deux groupes de 4 équipes et deux autres de 3 équipes. La nouvelle date du tirage au sort sera annoncée ultérieurement.

GHARDAÏA

Sonatrach octroie dix millions DA pour des clubs sportifs

Le groupe Sonatrach a octroyé un don de dix millions de dinars au profit de 18 associations sportives de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi des responsables de l'entreprise. Cette initiative de solidarité a pour objectif de contribuer aux efforts de développement de l'activité sportive, l'accompagnement des équipes et associations sportives et la lutte contre les maux sociaux au sein de la population juvénile de la wilaya, a indiqué à l'APS le conseiller du président directeur général de Sonatrach, Boualem Oudjani. D'autres initiatives visant à soutenir le mouvement associatif et la société civile ainsi que les associations activant dans la culture sont prévues, a fait savoir Oudjani, en signalant que plusieurs filiales du groupe Sonatrach ont signé cette année des contrats et protocoles d'accord avec des universitaires algériens pour les encourager dans des projets de recherche scientifique liés aux activités de la Sonatrach. Le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani a souligné que ce geste de solidarité de l'entreprise «citoyenne» Sonatrach revêt une grande symbolique et s'inscrit en ligne des efforts déployés par l'Etat pour encourager le développement de l'activité sportive chez les jeunes et lutter contre les maux sociaux, particulièrement la consommation de drogues et psychotropes. Des acteurs associatifs activant dans le secteur sportif ont accueilli favorablement ce geste de solidarité de Sonatrach en vue de contribuer aux efforts de développement du mouvement sportif dans la wilaya et satisfaire les demandes croissantes des associations en subventions. Auparavant, des contrats programmes ont été signés par cinq clubs sportifs avec Sonatrach, a-t-on signalé.

TENNIS-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U16 Six athlètes convoqués pour un stage de présélection

Six (06) athlètes prendront part au stage de présélection des U16, au Tennis club de Bachdjarah (Alger), du 30 mars au 1^{er} avril, a indiqué lundi, la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur sa page Facebook. Il s'agit de: Amine Nessai, Ouacim Benguergour, Houssein Khalfi, Chakib Laihem, Abdelhamid Abdelmalek et Lotfi Zerbout. Selon la même source, ce stage sera organisé en vue du Championnat d'Afrique de la catégorie, prévu en mai prochain dont le pays hôte sera désigné ultérieurement.



BOXE - MONDIAUX UNIVERSITAIRES 2022

Les représentants algériens seront sélectionnés aux olympiades d'Oran

La sélection algérienne de boxe, qui représentera les couleurs nationales aux Mondiaux Universitaires 2022 "sera majoritairement constituée lors des olympiades nationales universitaires des sports de combats, prévues du 20 au 27 mars courant à Oran, a-t-on appris mardi auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAB). Certes, le doute subsiste concernant la tenue de ces

Mondiaux Universitaires, car prévus à la fin du mois de septembre prochain en Russie. Mais puisque l'annonce officielle d'une annulation n'a pas encore été faite, la sélection algérienne a considéré utile de continuer à se préparer normalement. En effet, même si la compétition n'est pas maintenue en Russie, elle pourrait être délocalisée dans un autre pays, d'où la nécessité pour les na-

tions participantes de se tenir prêtes. Au menu des olympiades nationales universitaires des sports de combats, et outre la boxe, il y aura plusieurs autres disciplines, dont le Karaté, le Judo et la Lutte. La Fédération algérienne de boxe compte profiter de cet événement pour repérer les meilleurs éléments, susceptibles de bien représenter les couleurs nationales aux Mondiaux.



MONDIAL 2022 (BARRAGES)/MATCH CAMEROUN-ALGÉRIE

Sebgag : "Nous avons décidé de baisser le prix du voyage au Cameroun à la demande des supporters"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag a affirmé, lundi, que la décision de révision à la baisse du prix définitif de l'offre du voyage au Cameroun à 50.000 DA était intervenue en réponse aux demandes des supporters désirant se déplacer à Douala (Cameroun) pour apporter leur soutien aux Verts lors de la rencontre qui les opposera aux Lions Indomptables du Cameroun le 25 mars 2022.

"En réponse aux multiples demandes parvenues au ministère et exprimées sur sa page Facebook ces derniers jours, par les supporters de l'Equipe nationale de football désirant se déplacer à Douala (Cameroun) pour apporter leur soutien aux Verts, il a été décidé de revoir à la baisse le prix définitif de l'offre du voyage au Cameroun à 50.000 DA", a déclaré le ministre.

"Nous souhaitons que les supporters qui feront ce déplacement soient à la hauteur de l'effort consentis et qu'ils soient les dignes représentants de l'Algérie dans ce pays, en apportant leur soutien aux Verts pour qu'ils arrachent la qualification au Mondial du Qatar de 2022", a ajouté le ministre.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait annoncé, lundi, la baisse du prix définitif de l'offre du voyage au Cameroun à 50.000 DA (5 millions de centimes au lieu de 85.000 DA), tous frais inclus : prix du billet + prix du visa + assurance voyage + test PCR de moins de 72 heures + repas + transfert de et vers l'aéroport de Douala et le ticket d'entrée au stade.

"Dans le souci de répondre à la demande de plu-



sieurs supporters ayant exprimé leur volonté de faire le déplacement à Douala (Cameroun) pour apporter leur soutien aux Verts lors de la rencontre qui les opposera aux Lions Indomptables du Cameroun le 25 mars 2022 au titre des qualifications du Mondial 2022 au Qatar, il a été décidé de réduire les tarifs définitifs de l'offre du voyage vers le Cameroun à 50.000 DA tous frais compris", a indiqué un communiqué du ministère.

"Tous les supporters qui s'étaient acquittés du premier montant, à savoir 85.000 da seront remboursés", a rassuré le ministère.

Pour rappel, le président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné de lancer l'opération de vente des billets de voyage, à compter du dimanche 13 mars 2022, pour le transport des supporters de la sélection nationale au Cameroun à des prix subventionnés et d'assurer tous les moyens pour la réussite de cette opération, a indiqué, samedi, un communiqué de la Présidence de la République.

S'agissant des conditions de voyage, le ministère souligne que le supporter désirant se déplacer à Douala doit être âgé de 18 ans et plus, muni d'un passeport dont la validité dépasse six

mois, un pass sanitaire de vaccination contre le Covid-19, une vaccination contre la fièvre jaune et la prise des médicaments anti-paludisme, relevant que les services du ministère de la Santé "prendront en charge l'aspect sanitaire".

Le dernier délai de la vente des tickets a été fixé au 15 mars 2022.

Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 de Qatar, est prévu le 25 mars au stade Japoma de Douala à partir de 18:00 (heure locale en Algérie), alors que le match retour se déroulera le 29 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20:30).

Engouement pour les billets du déplacement à Douala après la révision à la baisse de leur prix



L'engouement des supporters de l'équipe nationale de football pour se rendre au Cameroun afin de soutenir les "Verts" face aux "Lions indomptables", le 25 mars à Douala, en aller des barrages du Mondial-2022, est plus fort à l'Ouest du pays, au lendemain de la baisse du prix de l'offre à 50.000 dinars, a appris l'APS mardi, du directeur régional de "Touring Club", Bouzid Mustapha.

Le même responsable, dont l'organisme supervise l'opération, a indiqué que le nombre des supporters désirant se rendre au Cameroun a augmenté ce jour, comme vérifié au niveau des agences qu'il chapeaute dans les wilayas d'Oran, Mascara, Chlef et Ain Temouchent.

Un constat qu'il a fait par rapport

aux deux premiers jours du lancement de cette opération visant à assurer le transport d'environ 1.800 supporters à bord de 12 avions spéciaux.

Il a ajouté que deux avions ont été affectés au transport de plus de 300 supporters à partir de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran.

Les avions décolleront dans les premières heures du jour de la rencontre, prévue le 25 mars.

Le retour s'effectuera dans les heures qui suivront la fin du match, a-t-il précisé. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a annoncé, lundi, la baisse du prix définitif de l'offre du voyage au Cameroun à 50.000 DA tous frais inclus au lieu de 85.000 DA précédemment annoncé, rappelle-t-on. Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le lancement de la vente des billets de voyage, à compter du dimanche 13 mars 2022, pour le transport des supporters de la sélection nationale au Cameroun à des prix subventionnés et d'assurer tous les moyens pour la réussite de cette opération, a indiqué, samedi, un communiqué de la Présidence de la République.

S'agissant des conditions de voyage, le MJS souligne que le supporter désirant se déplacer à Douala doit être âgé de 18 ans et plus.

Il doit être muni d'un passeport dont la validité dépasse six mois, un pass sanitaire de vaccination contre la Covid-19, une vaccination contre la fièvre jaune et la prise des médicaments anti-paludisme.

Les services du ministère de la Santé "prendront en charge l'aspect sanitaire", a-t-on ajouté, précisant que le dernier délai de la vente des tickets a été fixé au 15 mars 2022.

Le match aller du barrage qualificatif au Mondial-2022 de Qatar, est prévu le 25 mars au stade Japoma de Douala à partir de 18:00 (heure locale en Algérie), alors que le match retour se déroulera le 29 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (20:30), rappelle-t-on.

COUPE DE L'UNAF (U17) 2E JOURNÉE L'Algérie pour enchaîner face au Maroc

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) affrontera mercredi son homologue marocaine au stade Omar Benrabah à Dar El-Beïda d'Alger (15h00), avec l'intention de l'emporter pour préserver sa position en tête du classement de la Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF), à l'occasion de la 2e journée.

Vainqueurs lors du match inaugural lundi face à la Libye (1-0), les coéquipiers de Djibril Bahloul ont à cœur de rester sur cette dynamique de succès en s'offrant le Maroc, exempt lors de la première journée.

"Les joueurs viennent de découvrir le niveau international, c'est leur premier match. C'est pour cela qu'on sentait que l'équipe était un peu crispée sur le plan mental", a indiqué le coach des U17 Arezki Remane.

Une victoire permettrait aux "Verts" de consolider leurs chances de remporter le tournoi, en attendant les deux derniers matchs cruciaux face à l'Egypte (dimanche 20 mars) et la Tunisie (mardi 22 mars).

Dans l'autre match de cette 2e journée, l'Egypte, qui a réussi ses débuts en battant la Tunisie (3-2), sera opposée à la Libye (11h00), dans ce qui sera la dernière chance pour les Libyens de se relancer.

La Tunisie sera exempte lors de cette 2e journée.

Au terme de la 1re journée, l'Egypte et l'Algérie occupent conjointement la première place avec 3 points chacun, devant la Libye et la Tunisie, qui ferment la marche avec 0 point.

Outre l'Algérie (pays hôte), ce tournoi enregistre la présence de l'Egypte, de la Tunisie, du Maroc et de la Libye. La compétition se jouera en mini-championnat. Le premier au classement sera déclaré champion.

RASD Une équipe de Smara hôte de l'académie d'El Mansourah

Une délégation du club de football de Smara (République arabe sahraoui démocratique) séjourne, depuis lundi, à Tlemcen, à l'invitation de l'Académie d'El Mansourah dans le cadre des échanges entre les deux formations, a-t-on appris mardi du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

Les jeunes footballeurs sahraouis vont séjourner dans la capitale des "Zianides" jusqu'à vendredi, a indiqué à l'APS Ouahid Layachi, ajoutant que plusieurs activités sportives, culturelles et touristiques sont au menu de cette visite au profit des hôtes de Tlemcen.

En effet, en plus de deux séances d'entraînement auxquelles vont s'adonner les joueurs du club sportif sahraoui, ce dernier donnera la réplique en match amical à l'équipe de l'académie d'El Mansourah, qui avait déjà rendu visite à son adversaire dans une initiative similaire, il y a de cela deux mois, a encore précisé le DJS de Tlemcen.

Ce responsable a, en outre, salué la rencontre des jeunes footballeurs des deux pays, insistant sur "la nécessité de soutenir de telles initiatives visant à aider les sportifs sahraouis à s'épanouir dans leur domaine", a-t-il dit.

"L'autre objectif visé à travers cette action est de permettre aux frères sahraouis d'exploiter le sport pour faire connaître leur cause dans le monde entier, et mobiliser davantage de soutien en faveur de la lutte du peuple sahraoui pour s'affranchir de la colonisation marocaine, exactement comme l'avait fait la glorieuse équipe du FLN durant la révolution algérienne", a-t-il encore souligné.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE

Brest veut garder Youcef Belaïli

Le Stade Brestois (Ligue 1 française de football), veut garder l'international algérien Youcef Belaïli pour la saison prochaine, rapporte mardi le site spécialisé Foot Mercato.



Aligné dimanche dans le Onze de départ contre l'Olympique de Marseille (1-4), Belaïli n'a toujours pas trouvé le chemin des filets.

Néanmoins, ses cinq titularisations et 312 minutes de jeu, sans marquer le moindre but, semblent être suffisantes pour convaincre la Direction du club breton qui souhaite garder l'ancien de l'ES Tunis dans ses rangs pour la saison 2022-2023, précise la même source.

Arrivé à Brest après la dernière Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, l'ailier algérien s'est engagé avec l'actuel 13e de la Ligue 1 pour une durée de 5 mois.

Son contrat qui prendra fin en juin 2022, comprend une option de deux ans supplémentaires chez les Pirates. Belaïli qui a bouclé ses 30 ans début du mois de mars, pourrait même prolonger pour deux saisons, et ce, jusqu'en 2024.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE

Rachid Ghezzal passeur décisif face à Galatasaray

L'ailier international algérien de Besiktas, Rachid Ghezzal, a signé sa quatrième passe décisive, lors de la rencontre perdue face à Galatasaray (2-1), lundi soir pour le compte de la 29e journée de la Super Ligue turque de football.

Le derby stambouliote entre Galatasaray et Besiktas a tenu toutes ses promesses, en présence des deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli et Rachid Ghezzal, tous deux présents titularisés. Galatasaray est entré de plein pied dans ce

match réussissant à marquer deux buts en première période grâce à leur jeune pépite Kerem Akturkoglu (22', 32').

En deuxième période, l'entraîneur de Galatasaray a décidé de mettre au repos Sofiane Feghouli, en le remplaçant dès le retour des vestiaires par Alexandru Cicaldau.

De son côté, le champion en titre opéra quelques réajustements afin de recoller au score.

Des changements qui ont permis à l'Aigle Noir d'être plus offensif, réduisant le score dans les dix

dernières minutes du match grâce au défenseur Ridvan Yilmaz (85').

Ce dernier bien servi par l'international Rachid Ghezzal, don c'est la quatrième passe décisive de la saison, sauve l'honneur.

Au classement général, Trabzonspor domine le championnat turc avec un total de 70 points, à 15 longueurs de son poursuivant direct le Konyaspor (55 pts).

Besiktas est scotché à la 8e place avec 45 points, alors que le Galatasaray est 11e avec 38 points.

COUPE DE L'EMIR DU QATAR (1/2 FINALE)

Bounedjah buteur, Al-Sadd éliminé par Al-Duhail (2-3)

Le club d'Al-Sadd, s'est fait éliminer lundi en demi-finale de la Coupe de l'Emir du Qatar de football, en s'inclinant à domicile face à Al-Duhail (2-3), en match disputé Jassim Bin Hamad à Doha.

Sacré champion du Qatar pour la 16e fois de son histoire, Al-Sadd a échoué à glaner un nouveau trophée face à une équipe du Duhail qui a ouvert le score grâce à l'international tunisien Ferjani Sassi (7e) avant qu'Al-Sadd n'égalise par le Ghanéen André Ayew (33e).

Les visiteurs ont repris l'avantage peu avant la pause par l'entremise d'Olunga (44e).

Le Tunisien Sassi est revenu à la charge pour signer le doublé (80e) et mettre définitivement les siens à l'abri.

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a réduit la marque à la 90e minute d'une reprise de la tête.

Il s'agit du 14e but pour Bounedjah cette saison, toutes compétitions confondues. Depuis son arrivée à Al-Sadd en 2015, en provenance de l'ES Sahel (Tunis), Bounedjah a remporté trois titres de champion, trois Coupes du Qatar, trois Coupes de l'Emir du Qatar et deux Coupes du Cheikh Jassim et une Coupe des Etoiles du Qatar.

Al-Duhail rencontrera en finale Al-Gharafa, vainqueur dans l'autre demi-finale devant Al-Wakra (4-1).

Le milieu international algérien d'Al-Gharafa Sofiane Hanni s'est illustré en distillant deux passes décisives.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA

NIF : 40801500007086

UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :05/2022

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

PROJET :

LOT08: Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILLI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4.3 KMS
LOT09:Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5.7 KMS

Dans le cadre d'opération : Entretien des chemins communaux sur 46.55 (tranche 2020) Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) où deux lots mais elles ne sera retenue qu'à un seul lot.

Les Entreprises ou groupe d'entreprise qualifiées et ayant pour activité principale travaux publics de catégorie quatre (04) et plus pour les deux lots sont autorisés à soumissionner. Et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées. Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention: appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

PROJET :

LOT08: Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILLI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4.3 KMS
LOT09:Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5.7 KMS

Dans le cadre d'opération: Entretien des chemins communaux sur 46.55 (tranche 2020)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION »

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 11^h00, le(15EME) quinzième jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée 15jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours + La durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

OFFRE CANDIDATURE (SELON L'ARTICLE 06.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMMISSIONNAIRES):

- ↓ une déclaration de candidature: dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il: N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
- ↓ n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant), dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire, le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- ↓ est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage Intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- ↓ est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché;
- ↓ a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien;
- ↓ détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- ↓ une déclaration de probité.
- ↓ les statuts pour les sociétés.
- ↓ les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ↓ tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants:
- ↓ A/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- ↓ B/ Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans de 03 année dernière et les références bancaires.
- ↓ C/ Capacités techniques: moyens humains et matériels avec une liste nominatif de chacun et les références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 06.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMMISSIONNAIRES):

- ↓ Cahier des charges « offre technique ».
 - ↓ La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
 - ↓ le planning et le phasage des travaux
 - ↓ Visite de lieux signée et paraphé
 - ↓ mémoire technique
- ↓ Tous les documents concernant l'évaluation technique.

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 06.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMMISSIONNAIRES):

- ↓ Cahier des charges « offre financier ».
- ↓ La lettre de soumission
- ↓ Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- ↓ Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

L'OUVERTURE DES PLIS :

- ↓ L'ouverture des offres se fera le jour correspondant (15EME) quinzième jour à ONZE HEURE ET DEMIE (11^h30) en séance publique à la D.T.P de Biskra.
- ↓ si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ↓ Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

RABIOT POUSSÉ VERS LA SORTIE ?

Lié à la Juventus jusqu'en 2023, Adrien Rabiot aurait perdu du crédit aux yeux de Massimiliano Allegri et de ses responsables. Son départ à la fin de la saison est envisagé.

Arrivé à Turin en 2019 en provenance du PSG, Adrien Rabiot enchaîne les titularisations sous les ordres de Massimiliano Allegri. Mais à en croire les informations de Calciomercato.com, ses prestations ne feraient pas l'unanimité en interne. Certains dirigeants seraient déçus par ses performances et envisagent de le vendre à la fin de la saison. Comme indiqué par le journaliste Fabrizio Romano, la Juventus recherche d'ailleurs un renfort au milieu de terrain, possiblement pour remplacer Adrien Rabiot, pourtant lié au club italien jusqu'en 2023.



Mohamed Salah se rapproche de Barcelone !

En plein litige pour renouveler à Liverpool, Mohamed Salah chercherait un nouveau challenge en Europe et serait proche du Barça. L'état du FC Barcelone risque d'être l'un des plus mouvementés de son histoire. Après son début de saison catastrophique, le club catalan envisage une totale révolution dans tous les secteurs de jeu, à commencer par l'attaque. Toujours impactés par le départ de leur star Lionel Messi l'été dernier, suivie de la retraite de Sergio Agüero, les Blaugranas travaillent d'arrache-pied pour enrôler un buteur de classe mondiale pour les années à venir.

Si Erling Haaland fait figure de numéro 1 dans l'esprit du Barça, le club voit une forte concurrence de la part d'autres cadors dont Manchester City, qui s'est récemment rapproché de l'international norvégien. Comme l'indique Matteo Moretto sur Twitter, les Skyblues seraient à l'heure actuelle les grands favoris pour recruter en juillet l'attaquant de 21 ans. Un coup dur pour le FC Barcelone qui aurait alors érigé un nouvel objectif de taille, Mohamed Salah.

Après cinq saisons à Liverpool, Salah semble déterminé à relever un nouveau défi dans sa carrière. À 29 ans, l'attaquant s'intéresse à de nouveaux championnats notamment la Liga, une ligue qu'il convoite depuis des années. Comme l'avance le journaliste Javi Miguel, le FC Barcelone est récemment entré en contact avec l'entourage du joueur pour lui faire part de son intérêt prononcé en cas d'échec Haaland. Le clan Salah se serait alors montré très intéressé par les avances barcelonaises. Un deal qui pourrait se chiffrer entre 50 et 60 millions d'euros d'après la source, qui précise que l'attaquant des Reds serait très séduit à l'idée de rejoindre et mener le futur projet du Barça.

ANCELOTTI : «CAMAVINGA EST LE PRÉSENT ET LE FUTUR DU CLUB»

L'entraîneur du Real Madrid est enchanté par les prestations de Camavinga et lui prédit un avenir radieux.

Ce lundi 14 mars, le Real Madrid se déplace à Majorque à l'occasion de la 28e journée de Liga (coup d'envoi à 21h00). Après la qualification de son équipe face au PSG, en Ligue des champions, et la bonne entrée en jeu d'Eduardo Camavinga lors de ce match, Carlo Ancelotti a longuement parlé du Français lors de la conférence de presse d'avant-match. « Le rôle de Camavinga dans l'équipe est très claire, très claire pour nous et pour lui. Il représente, en ce moment, le présent mais aussi le futur du club. Tout est clair », a déclaré Ancelotti. « Nous savons que le jour où Luka Modric, Casemiro et Toni Kroos seront atteints par la limite d'âge, ce qui pourrait être dans 10 ou 15 ans, ou peut-être un peu plus tôt, nous savons qu'à ce moment-là, nous aurons Camavinga et Valverde et d'autres jeunes joueurs qui évoluent actuellement avec la Castilla (l'équipe réserve du Real, n.d.l.r.) comme Antonio Blanco. Nous avons déjà les joueurs pour parfaitement remplacer les légendes de notre club », a ajouté l'entraîneur italien.



REAL : KUBO VEUT VITE REVENIR, ET S'IMPOSER

Prêté par le Real Madrid à Majorque, Takafusa Kubo (20 ans, 18 matchs et 1 but en Liga cette saison) affronte le club auquel il appartient ce lundi (21h), dans le cadre de la 28e journée de Liga. Une rencontre forcément spéciale pour l'ailier japonais, qui rêve de s'imposer au sein de la Maison Blanche. « Mes projets pour l'avenir ? Continuer à m'améliorer pour pouvoir faire partie de l'équipe madrilène. (...) J'ai vu le match retour contre le PSG en Ligue des Champions, tous les joueurs revont de vivre des matchs comme celui-ci. Moi aussi, j'aimerais bien. J'ai trouvé que c'était un match de très haut niveau, avec une grande concentration du côté de Madrid », a déclaré l'ancien du FC Tokyo dans une interview accordée à Marca.

Ibrahimovic restera a une condition

La presse italienne révèle, que Zlatan Ibrahimovic, 41 ans, aurait un rendez-vous au cours des prochains jours avec les responsables de Milan pour analyser sa continuité dans le club italien.

En effet, d'après le Corriere dello Sport, l'AC Milan est clair, il souhaite prolonger Ibrahimovic à une condition : Que le Suédois baisse son salaire, à l'instar de Giroud, Rebic et Florenzi.

La proposition du club milanais comprendra la réduction du salaire de 7 millions d'euros par an à 2,5 millions, mais avec plusieurs primes pour objectifs.



VIDAL ÉVOQUE SON AVENIR

Un retour en Amérique du Sud intéresse Arturo Vidal. Arturo Vidal évoque son avenir sous contrat avec l'Inter Milan jusqu'à la fin de l'exercice en cours, Arturo Vidal (34 ans) ne devrait pas rester en Lombardie après cette saison.

Longtemps annoncé du côté de l'Olympique de Marseille, le milieu de terrain a avoué à TNT Sports toutefois avoir plutôt l'intention de retourner en Amérique du Sud. « Il est peut-être temps de terminer mon chapitre européen. Je rêve de jouer pour Flamengo. J'adore Flamengo, je jouerai pour eux un jour - je ferai de mon mieux. » A noter que l'Inter dispose d'une année en option dans son contrat, mais il semble très peu probable que celle-ci soit activée.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Ouverture à partir de la semaine prochaine des inscriptions pour l'accomplissement de la Omra

Les inscriptions pour la saison de la Omra pour l'année de l'hégire 1443 sont ouvertes à compter de la semaine prochaine, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République, précisant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre de prendre les mesures nécessaires pour la réussite de cette opération. "Il a été dé-

cidé de l'ouverture, à compter de la semaine prochaine, des inscriptions pour la saison de la Omra pour l'année de l'hégire en cours 1443 devant les Algériens désirant accomplir ce rite religieux. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ainsi chargé le Premier ministre de prendre les mesures nécessaires pour la réussite de cette opération", lit-on dans le communiqué.



ALGÉRIE-SÉNÉGAL

L'Algérie exprime sa volonté d'abriter le siège de l'Agence Africaine du médicament

L'Algérie a exprimé sa volonté d'abriter le futur siège de l'Agence Africaine du Médicament (AMA), afin de mettre à la disposition des pays africains son expérience et son expertise dans l'industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie Pharmaceutique. Cette proposition a été formulée lors de l'audience accordée par le ministre de l'Industrie Pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, lundi au siège du ministère, à l'ambassadeur de la République du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye, dans le cadre de la préparation de la première édition du salon El Djazair Healthcare, prévu du 17 au 19 mai prochain à Dakar (Sénégal).

Lors de cette audience, les discussions ont porté sur "la volonté de l'Algérie d'abriter la future siège de l'AMA", a indiqué le ministère. "Forte de son expérience dans l'industrie pharmaceutique, l'Algérie se propose de mettre à la disposition du continent toute son expertise à travers ses ressources institutionnelles, scientifiques et réglementaire en vue d'apporter le soutien nécessaire à l'Agence dans l'accomplissement de ses mis-

sions", est-il souligné. La rencontre a permis également d'examiner les voies et moyens de promouvoir et de développer la coopération à travers la signature de conventions bilatérales dans le domaine pharmaceutique notamment entre l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) et son homologue sénégalaise pour un échange d'information et d'expertise concernant l'enregistrement, l'homologation, le contrôle-qualité, a précisé la même source.

Les deux parties ont également convenu de soutenir et de promouvoir la coopération entre les producteurs pharmaceutiques des deux pays en vue d'encourager l'investissement mixte eu égard aux opportunités et aux potentialités de partenariat bilatéral et régional notamment à travers la création d'unités de production mixtes orientées vers l'export. Elles se sont engagés, également, à intensifier les échanges et à renforcer le partenariat algéro-sénégalais dans le domaine pharmaceutique à la faveur de la prochaine visite d'une délégation sénégalaise afin de permettre un

rapprochement entre les différentes institutions et les opérateurs économiques entre les deux pays en vue d'un transfert technologique progressif dans le cadre de l'intégration économique régionale et continentale, a détaillé le communiqué. Par ailleurs, le ministère a relevé que le salon El Djazair Healthcare constitue "une opportunité d'établir des relations de partenariat et d'affaires gagnant-gagnant, qu'elles soient le point de départ à une coopération africaine pertinente et renouvelée, dans le domaine de l'industrie pharmaceutique".

L'occasion a permis aussi pour les deux parties d'exprimer la concordance et la similitude de leur visions quant à l'opportunité pour l'ensemble des opérateurs pharmaceutiques algériens et sénégalais de participer à cette première édition du salon organisée conjointement par les ministères de l'Industrie Pharmaceutique et du Commerce, avec une très forte participation d'opérateurs pharmaceutiques algériens, en présence des acteurs associatifs professionnels algériens et africains, selon la même source.

MONDE MUSULMAN

Une délégation de l'UPCI visite la Mosquée d'Alger

Une délégation de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI) a visité lundi la Mosquée d'Alger où ils ont sillonné les différentes structures architecturales de cet édifice religieux et touristique, reflétant l'identité algérienne, son authenticité et sa culture islamique. Cette visite effectuée en marge des travaux de la 47^e réunion du Comité de l'UPCI, a été une occasion pour les membres de la délégation de se rendre dans les différents espaces et structures de la Mosquée d'Alger où ils ont suivi des explications sur la gestion de cet édifice et son rôle dans la sensibilisation à la modération en donnant une image réelle sur l'Islam.

Visitant la salle de prière où elle a reçu des explications concernant la capacité de la salle, la délégation a exprimé son appréciation quant à l'architecture et la capacité de l'espace qui peut contenir jusqu'à 120.000 fidèles en plus du minaret dont la hauteur est de 265 mètres.

Ils ont également visité le centre culturel de la mosquée, la maison du Coran, la bibliothèque, les pôles d'informatique et d'autres structures. A cette occasion, le président de la commission sociale du Conseil d'Etat au Sultanat d'Oman, Ahmed ben Ali ben Abdellah al-Amri, a affirmé que cette mosquée "se distingue par ses détails ayant une symbolique à part", ajoutant qu'il s'agit d'un "édifice luxueux et

d'un joyaux architectural reflétant une créativité hors-pair dont nous sommes, en tant que monde musulman, fiers".

De son côté, le député libanais, Kacem Hachem, a qualifié la Mosquée d'Alger de «chef-d'œuvre culturelle» qui représente «un trait d'union entre l'authenticité et la modernité». Pour sa part, le membre du Parlement malaisien, Shamsul Iskander Mohd Akin a loué «cet édifice architectural religieux qui est une fierté pour les musulmans à travers le monde entier».

De son côté, la députée ivoirienne, Toni Mimouna n'a pas manqué d'exprimer son admiration envers la mosquée d'Alger. Mohamad Hafiz du secrétariat général de

l'UPCI a indiqué que cette visite était un «grand honneur» ajoutant que la Mosquée représente «la place et l'authenticité de l'Algérie ainsi que son patrimoine antique».

ALGÉRIE-MALI

Installation du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Mali"

Le Groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Mali" a été installé mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans l'objectif de renforcer les relations "historiques privilégiées" entre les deux pays. A cette occasion, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté à l'APN, Mohamed Hani, a salué lors de l'installation de ce groupe présidé par le député, Mohamed Ouarti, "les relations historiques et privilégiées entre les deux pays". "La République du Mali n'est pas un simple pays voisin et ami, mais plutôt un pays avec lequel nous sommes liés par des relations fraternelles solides", a-t-il soutenu ajoutant que l'Algérie "suit avec grand intérêt le développement de la situation au Mali, car la stabilité dans ce pays est étroitement liée à celle de l'Algérie". Et d'ajouter que l'Algérie ne ménage aucun effort pour "soutenir ce pays frère dans le but de retrouver la paix et la sécurité", soulignant que le groupe parlementaire installé aujourd'hui "renforcera les différents mécanismes de coopération bilatérale

dont la Haute commission mixte présidée par les Premiers ministres des deux pays et la commission frontalière mixte en plus du Forum des hommes d'affaires.

Pour sa part, le représentant des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Abdennour Khelifi, a salué l'installation de ce groupe, le qualifiant de "nouveau jalon dans le processus de renforcement des liens entre les institutions législatives des deux pays, vu leur importance dans la consolidation des relations d'amitié, de fraternité et de solidarité entre Mali et l'Algérie". Il a rappelé que l'Algérie avait soutenu, à maintes occasions, l'Etat du Mali en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans ce pays", mettant en avant la signature en 2015 de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger". A ce propos, le député, Mohamed Ouarti, a formulé le vœu de voir ce groupe parlementaire constituer un "acquis qui s'ajoute aux relations algéro-maliennes et un cadre pour présenter les idées et propositions devant élargir les domaines de coopération bilatérale".

SAMEDI À ORAN

«L'enseignement supérieur en Algérie, 60 ans après», thème d'une rencontre nationale

Une rencontre nationale se tiendra samedi à Oran sous le thème: «L'enseignement supérieur en Algérie, 60 ans après», a-t-on appris des organisateurs. Organisée par la Conférence régionale des universités de l'Ouest en coordination avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culture (CRASC) d'Oran, la rencontre analysera les étapes de développement du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, évaluera son parcours de l'indépendance à ce jour, en mettant l'accent sur l'étude des différentes dates ayant constitué un tournant décisif dans son parcours, selon la même source. La rencontre passera en revue les caractéristiques les plus importantes de ce système et sa relation avec la politique économique et sociale menée depuis les premières années de l'indépendance, considérant le développe-

ment de l'enseignement supérieur comme une partie intégrante de la stratégie économique et sociale du pays. La rencontre d'une journée abordera également plusieurs axes, dont «le secteur de l'enseignement supérieur d'un point de vue historique», «les étapes de développement du système de l'enseignement supérieur», «les écoles supérieures nationales et les pôles d'excellence», «le doctorat, la formation et la recherche scientifique», a indiqué la même source. Elle verra la participation de chercheurs de plusieurs universités du pays. Plus de dix (10) interventions sont prévues dont «les réformes de 1971 en Algérie: naissance de l'université nationale», «les réformes LMD: lecture sur l'enseignement supérieur actuel», «formation des professeurs et défis professionnels: cas des écoles supérieures des enseignants».

SELON UN RAPPORT

L'Opep maintient ses prévisions de croissance de la demande de pétrole pour 2022

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu sa prévision d'une hausse de 4,2 millions de barils par jour (mb/j) de la demande de brut cette année, qui devrait ainsi atteindre un total de 100,90 mb/j. "Cette prévision est toutefois susceptible d'être modifiée ces prochaines semaines", lorsqu'il y aura plus de "clarté" sur l'effet des tensions géopolitiques liées à la crise ukrainienne, in-

dique l'organisation dans son rapport annuel. La situation actuelle représente "un niveau sans précédent d'incertitude" et "l'incertitude dominera les mois restants de 2022", estime l'Opep. Outre les troubles géopolitiques, elle cite les "restrictions" de la production et des flux commerciaux - possible allusion aux sanctions prises par les Etats-Unis et le Royaume-Uni contre le pétrole russe -, les effets sur l'inflation et

la demande pétrolière, ou encore la potentielle accélération de la transition énergétique en Europe.

La production des pays de l'Opep, qui réunit 13 membres, avait progressé de 440.000 barils par jour en février, selon des sources secondaires (indirectes) cités dans le rapport mensuel. Cette hausse a notamment été tirée par l'Arabie saoudite et la Libye.